

MERS INFO'



PRINTEMPS 2023 - n° 83



STATION CLASSÉE

SITE PATRIMONIAL
REMARQUABLE



Révision des plantations
avec les petits Mersois



Mer, Lumières et Patrimoine





▲ La pose des bordures de trottoirs Avenue Marie et Pierre Curie se déroule sans problèmes particuliers : 1er aperçu du futur aspect de ce beau chantier...

• Un bien courageux nettoyage de plage avec le GSM

Pas de mauvais temps qui tienne pour les bénévoles du Glisse Sensations Mers. Le Samedi 1er Avril, et malgré une météo franchement hostile, ils ont courageusement assuré le nettoyage de la plage organisé chaque année à travers la démarche "Initiatives Océanes". Félicitations à tous pour ce très beau geste pour l'environnement.



Un Printemps Mersois...

Chères Mersoises, Chers Mersoïis,

Vous le constaterez de nouveau, si besoin était, en lisant ce journal municipal, VOTRE journal municipal, reflet périodique de la vie de votre commune : ce Printemps, qui annonce les beaux jours tant attendus par tous, est aussi riche d'événements municipaux, riche d'**ACTIONS FORTES** et de **PROJETS**.

Vous les trouverez détaillés au fil des pages, notamment dans la rubrique " Le Conseil en bref ", qui vous permet d'avoir connaissance de l'essentiel des sujets en cours.

Je tenais particulièrement à évoquer le sujet de l'**augmentation à venir des impôts**, qui doivent cette année subir une hausse générale de **+ 7,1 %**. C'est assurément une hausse importante, et on ne peut que la regretter, surtout en ce contexte, des plus difficile, de réforme des retraites et de forte inflation.

Pour autant je tenais absolument à vous informer au mieux. **Cette hausse N'EST PAS DE NOTRE FAIT**, n'est pas du fait de la ville de Mers-les-Bains, ou de son équipe municipale. Elle est notamment liée à l'**inflation et à la réévaluation des bases locatives par l'Etat**.

En 2021, malgré la suppression de la taxe d'habitation, votre collectivité n'a pratiqué **aucune augmentation** de ses impôts. En 2022, elle a fait **de même**.

En 2023, nous ne comptons pas augmenter nos taux, car nous souhaitons rester fidèles à ce que nous avons toujours fait depuis 2001 : maintenir une pression supportable pour les Mersoïis, et même réduire cette pression, notamment sur le foncier bâti. Il ne faut pas casser cette dynamique. De fait, l'équipe municipale a toujours cherché à favoriser l'envie de faire construire, de s'installer, d'acheter à Mers, en la rendant **attractive** par des taux d'impôts raisonnables.

Pour rester dans cette approche, je vais proposer au Conseil municipal d'accepter **un effort pour compenser une partie de cette hausse et ainsi amoindrir le choc pour les contribuables Mersoïis** : pour 2023, je vous le confirme, nos taux non seulement n'augmenteront pas, mais **diminueront** même :

TAXE	2022	2023
• Foncier bâti	51,54	50
• Foncier non bâti	62	60,15
• Taxe d'habitation*	20,65	20,03

* Pour ceux qui la paient encore, 3ème et dernier tiers de diminution progressive, suppression en 2023.

► **SANS CETTE BAISSE, UN FOYER FISCAL MERSOIS MOYEN AURAIT PAYÉ CETTE ANNÉE ENVIRON 100 EUROS DE PLUS QU'EN 2022.**

Bien sûr, cela ne peut couvrir toute l'augmentation mais c'est là, nous le pensons, un **geste fort** qui sera vraisemblablement appliqué **par peu de communes en France**. Car, même si notre capacité budgétaire reste bonne car gérée de très près, nous nous devons de rester vigilants avec le souci de garantir le financement des investissements que l'équipe municipale, forte de votre confiance, a prévu pour vous.

C'est environ une somme de 111 000 euros que la ville ne percevra pas, mais qu'elle vous **redistribuera**.

Je sais pouvoir compter sur votre compréhension et moi ou mes services, nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information. En vous souhaitant un excellent Printemps, à vous et vos proches.



Michel **DELÉPINE**
Maire

à voir certainement
elle



AMÉLIORER MERS, toujours plus

• CIMETIÈRE : aménagements divers et pose de signalétique

En ce début d'année, et alors qu'il a toujours été un axe extrêmement important en tant que lieu de recueillement, -et c'est la moindre des choses-, le cimetière fait l'objet d'attentions supplémentaires.

- Des attentions **administratives** tout d'abord, puisque le service Population / Etat civil procède à la révision des concessions : vérification de leur exacte position, de leur durée, inventaire de celles qui, réputées abandonnées, pourront faire l'objet d'une procédure de reprise par la suite (La procédure étant très encadrée, il n'y a aucun souci à avoir).

- Des attentions **techniques** également, puisqu'avec le service communication, le service Population a dressé le plan complet des cimetières 1, 2 et 3 afin de permettre aux visiteurs, depuis la pose des totems présentant les noms des allées (Rosiers, Muguet, Capucine...), de mieux se repérer, de mieux localiser une tombe. Un grand plan les accueille donc désormais dans l'entrée du cimetière 2, avec des répliques identiques, plus petites, à l'entrée des cimetières 1 et 3.

Nos services techniques ont aussi procédé à la réfection du toit du local du gardien qui n'était pas isolé et ne s'intégrait pas bien dans l'ensemble (Création d'un toit à deux pans, pose de tuiles comme sur les autres locaux techniques). De vieux ouvrages inutilisés ont aussi été supprimés ou réaménagés (vieux bacs en ciment, locaux techniques en béton...).



Pourquoi les allées du cimetière comportent-elles des végétaux sauvages ?

Des usagers peuvent s'étonner de la présence de mauvaises herbes dans les allées du cimetière. Il nous faut rappeler que nous ne sommes plus autorisés par l'Etat, pour le respect de l'Environnement, à utiliser des produits phytosanitaires.

Un désherbage manuel ou technique est **très difficile** à mettre en place, compte-tenu de la surface à traiter et de tous les massifs à gérer ici ou là. Nous travaillons, avec le service des Espaces Verts, avec son adjointe dédiée Régine Douillet et son responsable Arnaud Gredé, à des solutions alternatives. Une réflexion est en cours pour une approche respectueuse de l'environnement et surtout cohérente en terme de moyens humains et de pérennité. Pour ce qui est de la végétalisation des intertombe, encouragée, elle amène aujourd'hui une végétation spontanée mais maîtrisée.

AMÉLIORER MERS, toujours plus

• STADE MONTÉFIORE : rénovation des vestiaires du Club de Foot

Nos services techniques et l'association ADI 80 ont procédé à la remise en état des vestiaires 1 et 3 du stade Arnold Montéfiore : ceux du Club et des visiteurs. Remise en peinture, réparation des murs, pose de la VMC, abaissement des plafonds pour améliorer l'isolation, réfection des bancs, peinture au sol, bref "Un vrai bon coup de propre qui fait bien plaisir au club, aux joueurs. Nous remercions bien sûr la mairie pour cette attention" souligne volontiers le président du Mers A. C., Nicolas HURAY. Le club a quant à lui pris en charge quelques éléments, comme par exemple les porte-manteaux. Les portes et fenêtres seront changées l'an prochain (et le chauffage revu suite à une avarie de la chaudière).

► D'ici peu, la tribune des spectateurs prendra le nom d'un bénévole méritant disparu il y a peu : Lucien JACQUET, qui fut un président de Club engagé.



Nos services ont aussi posé, début Avril, un réverbère en pourtour des terrains de jeu du Boule Club des Trois Villes Soeurs : les passionnés vont pouvoir jouer de nuit...



• PROPRETÉ : LE NOUVEAU "GOUPIL®" vient renforcer le service en ville

Les équipes du service Espaces Verts et Propreté, animées par Arnaud GREDE en lien avec l'adjointe Régine DOUILLET, sont désormais bien aidées dans leurs tâches par leurs "compères"; tout d'abord par "Glutton®" depuis quelques années, et depuis quelques semaines, par "Goupil®". Il s'agit de deux véhicules électriques légers.

Si le Glutton® est un aspirateur puissant qui avale les détritres en ville, et qui a fait ses preuves sur notre commune, le Goupil® est quant à lui un petit camion qui permet de ramasser les objets plus encombrants qui viendraient à se trouver sur la voie publique. Il est aussi doté d'une petite citerne permettant même d'arroser avec !

Le Service des Espaces Verts et de la Propreté s'emploie au quotidien à rendre la ville plus propre et plus agréable pour tous et notamment pour les habitants et il convenait de mettre à disposition de ses effectifs des moyens adéquats.



Les agents nettoient derrière nous, alors évitons de salir derrière eux !

▲ Le nouveau "GOUPIL®" électrique utilisé par le service Espaces Verts et Propreté.

Pour autant, malgré ces moyens, garder l'espace public propre demeure un véritable défi : déchets ménagers, encombrants, emballages, cartons, papiers, plastiques, canettes, urines, mégots, déjections... sont **encore trop** relevés ici ou là, dégradent toujours trop notre environ-

nement et mettent trop souvent à mal le travail quotidien de vos agents municipaux. Un peu plus de civisme, de respect des consignes de collecte et de tri, de gestes simples rejoindraient de façon fort appréciable et appréciée nos efforts pour la qualité de notre cadre de vie à tous. Merci !

AMÉLIORER MERS, toujours plus

• CRÉATION DE PLANTATIONS de pleine terre en centre-ville

Des plate-bandes ont été aménagées, fin Mars, par notre service des Espaces verts, en centre-ville, aux différents abords de la place Roger Salengro.

Les agents ont retiré une couche de briques et de sable, en des endroits précis du dallage, pour relier les plants au sous-sol, non bloqué.

“Cette démarche s’inscrit dans le processus d’obtention d’une première fleur au classement des villes et villages fleuris 2023” indiquent M. le maire et Régine Douillet, adjointe au fleurissement et au cadre de vie.

Le service des Espaces verts animé par Arnaud Gredé a donc entamé une désimperméabilisation des sols en vue de plantations plus basses, en pleine terre et donc moins tributaires des conditions météorologiques (fortes chaleurs) ou d’arrosages réguliers.

Les plantations ont été achevées avec la participations des enfants des écoles le 4 Avril (voir photos ci-contre).

Mais les élus ne souhaitent pas s’en tenir là : il est prévu de procéder au retrait, dans un second temps, des vieux et grands bacs carrés après de nombreuses années de bons et loyaux services, pour une végétation plus discrète, plus arbustive. Les bacs carrés, et d’une façon générale tout ce qui est contenant hors sol, ne sont plus encouragés en terme d’aménagement d’espaces verts.

“Ces intentions auront pour impact positif d’humaniser plus encore un coeur de ville resté trop minéral malgré les efforts incontestés de ces dernières années” se réjouit M. le maire. A découvrir aux beaux jours.

Des plantations d’arbres en espaliers pourraient aussi se faire le long de la rue Marcel Holleville, sur le terre-plein qui la sépare de la place du Marché (En 2024 ou 25...). ■



NOUVELLES FAÇADES COLORÉES en ville...

LA VILLE DE MERS-LES-BAINS EST RAVIE DE COMPTER, AU COEUR DE SES VILLAS CLASSÉES, UN ÉDIFICE NEUF QUI ALLIE AUSSI BIEN TRADITION ET MODERNITÉ.

A noter, pour l'angle, l'utilisation de briques de parement vernissées d'un bleu roi vraiment sympathique. Notons aussi la succession de modules de façades peu larges, et différentes les unes des autres...



Constat évident en ce Printemps 2023, les couleurs reviennent un peu partout, et pas que pour la végétation : pour le bâti aussi, et neuf.

A l'image de cette magnifique résidence Séniors de l'AMSOM, rues Henri Lebeuf, Maurice Dupont et Marcel Holleville, et dont les **27 logements** collectifs seront livrés aux locataires toute fin avril.

La résidence, nous vous en avons parlé, comprend aussi un rez-de-chaussée commercial où s'installeront bientôt un **cabinet médical** et une supérette "**Coccinelle Express**".

C'est en effet en 2021 que le Bailleur social AMSOM Habitat lançait, en collaboration avec la ville de Mers-les-Bains, un ambitieux programme de construction sur un îlot disparate du quartier balnéaire.

Il s'agissait d'abord de procéder aux acquisitions foncières des immeubles de cette emprise, au demeurant impactée par un très important Blockhaus "Infirmerie" de la seconde guerre mondiale. Même si celui-ci n'a pu être démolit, il s'est intégré au mieux au coeur de l'îlot.

Mais relevons surtout combien l'architecture a su prendre en compte les spé-

cificités du Site Patrimonial Remarquable : une **architecture** atypique, colorée, qui s'inspire adroitement du principe des villas Mersoises qui sont peu larges mais assez hautes, avec bow-windows et faux colombages.

Le résultat s'intègre fort bien dans l'ensemble, tout en apportant une touche de modernité appréciable.

- Les 27 logements sont répartis en deux modules distincts, 21 pour le bâtiment A rue Maurice Dupont, avec ascenseur et équipements adaptés car destiné aux personnes âgées et à mobilité réduite ; 6 pour

le bâtiment B rue Marcel Holleville, adaptable mais sans ascenseur.

Tout est moderne, aux dernières normes, avec chauffage individuel à gaz.

Un très bel investissement d'AMSOM habitat au coeur de notre commune, (4,8 M€), et une belle opportunité pour la ville de Mers d'offrir à nos Mersoises un cabinet médical aux dernières normes (2 médecins de la place y déménagent) et une supérette plus grande avec des horaires d'ouverture élargis. ■

AMÉLIORER MERS, toujours plus

• HAIES : ne pas tailler avant Juillet pour protéger la biodiversité

L'Office Français de la Biodiversité (OFB) déconseille fortement de tailler les haies ou d'élaguer à partir du 15 Mars.

La raison est simple : à cette date, la saison de nidification des oiseaux commence et il ne faut surtout pas les déranger lors de cette période extrêmement importante pour leur cycle de vie.

La recommandation porte jusqu'au 31 Juillet (les nidifications s'étalent selon les espèces à protéger).

Cette période est également recommandée par la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO). Il s'agit en effet de protéger les couvées, d'attendre l'envol des derniers oisillons, au plus tard fin août.

Aucune Loi ne l'interdit dans les faits pour un particulier, mais il est fortement recommandé de ne pas le faire. Des espèces comme le Merle ou encore le rouge-gorge nichent dans les haies. En les taillant vous risquez de détruire les nids et de blesser les oisillons.



Merle Art (CC BY-SA 4.0)
Rouge-gorge : Christoph Müller (CC BY-SA 4.0)

Merle noir et rouge-gorge participent activement à la biodiversité, à la dispersion des graines, des baies...

SOYONS TOUS ACTEURS DE LA PRÉSERVATION D'UN ENVIRONNEMENT VITAL POUR L'HOMME.

• TOURISME : Mers la plus accueillante pour Booking.com

Le quotidien Le Courrier Picard s'en est fait l'écho : la célèbre plateforme "Booking.com", qui propose des hébergements en ligne aux voyageurs, a en début d'année dressé un palmarès des villes les plus accueillantes. Ceci, en se basant sur les commentaires et notes laissés par ses usagers aux hébergements partenaires du site dans lesquels ils ont séjourné. Il en ressort cette bonne nouvelle, si nous devons en douter bien sûr : sur 5 des villes les plus accueillantes de notre proche région, 3 sont sur le littoral, et c'est **Mers-les-Bains qui occupe la première place**, devant Saint-Valery sur Somme, suivi de Beauvais, Abbeville et Cayeux-sur-mer. Félicitations !



LE "CONSEIL EN BREF" ... DU 27 FÉVRIER 2023

M. le Maire a d'emblée précisé qu'il s'agissait d'un Conseil Municipal allégé afin d'éviter que le prochain Conseil du 17 Mars (voir plus loin), ne soit trop consistant.

La séance du 27 Février a permis, entre autres points, de traiter deux dossiers structurants, la **supérette de coeur de ville** et le **Plan Local d'Urbanisme**.

En préambule, deux demandes de subvention ont été émises afin de réduire autant que possible la part communale sur deux dossiers majeurs :

- **PÔLE ASSOCIATIF** - Dans le cadre de la réhabilitation de l'ancienne école maternelle Curie en pôle associatif, les élus ont sollicité une subvention au titre du **Fonds Vert** (nouvel accompagnement financier de l'Etat). Le Fonds Vert permet d'accompagner certains projets en rapport avec la transition écologique et notamment dans le cadre de l'Organisation de Revitalisation du Territoire (ORT).

Le coût de ce projet a été revu à la baisse tout en maintenant ses principales ambitions en faveur des associations. Ce nouvel équipement permettra d'offrir des prestations qui se tenaient autrefois au sein de l'ancienne salle des fêtes (et qui ne pourront plus avoir lieu au sein du Pavillon des Bains, devenant une salle de spectacle à part entière). Ce Pôle Associatif bénéficiera de **quatre espaces distincts**, dont un important volume central qui permettra d'accueillir divers rassemblements.



► **NB** : Ce projet sera finalement **décalé de quelques années**, voir le Conseil en bref du 17 Mars en pages suivantes.

- **GALERIE JULES BARNI** - Inscrite dans un vaste programme de **redynamisation du coeur de ville**, elle est désormais propriété entière de la commune, qui peut engager sa réhabilitation (des périls frappent le bâtiment), et ainsi lui maintenir sa vocation première : celle d'une galerie commerciale de plusieurs petites boutiques originales.

Pour cela, la ville va solliciter une subvention au titre du **"fonds Stéphane Bern"**. L'action du célèbre animateur permet en effet de sauver ou rénover bien des édifices ici ou là en France : pourquoi pas celui-ci, ayant une symbolique forte liée à l'histoire de notre station balnéaire.



Cette demande de subvention doit être accompa-

gnée d'une histoire humaine et le projet doit permettre de retrouver et d'illustrer ses racines. La galerie Jules Barni possède une réelle histoire qui date de la fin du XIXème siècle avec le « Castel » qui se trouve à l'étage de cet immeuble, une histoire qui sera mise en valeur. Les travaux de réhabilitation pourraient débuter en début d'année 2024, sous toute réserve et notamment de l'évolution des autres chantiers d'ampleur.

► Cette galerie ainsi que la future supérette seront des locomotives pour le coeur de ville. Elles permettront de créer de l'émulation qui sera **favorable** pour l'ensemble des commerces Mersoises. Maintenir et développer l'attractivité du coeur de ville est une des priorités de l'équipe municipale.

- **DÉMARRAGE DES TRAVAUX DE L'EX RD-1015** - Cette 2ème tranche de travaux devait débuter fin janvier mais hélas le chantier a pris du retard. Ces travaux vont se dérouler jusqu'en juin avant de se stopper pendant la période estivale. Le chantier reprendra en septembre et devra être **terminé avant fin 2023**.

L'ancienne bibliothèque Verescence sera détruite prochainement, des diagnostics (dont de présence d'amiante) doivent être effectués avant de pouvoir signer l'acquisition chez le notaire. La démolition sera ensuite réalisée au mieux.



- **NOUVELLE MICRO-CRÈCHE** - La ville se réjouit que le projet de la nouvelle micro-crèche avance. L'acte de vente est prêt, reste une mission de sondage pour le terrain, en contrebas de l'avenue Charles de Gaulle, face au pôle associatif.

- **SUPÉRETTE DE COEUR DE VILLE : Bail à la SARL "Le P'tit Com'Mers"** - la supérette se trouvera au rez-de-chaussée du nouvel immeuble, réalisé par l'AMSOM, entre la pharmacie Sehet et "Les Maisons de Vincent", immeuble qui épouse parfaitement l'esprit du Site Patrimonial Remarquable.

Le "P'tit Com'Mers" a proposé d'y ouvrir une enseigne bien connue du groupe Coccinelle, "**CocciMarket**". Carrefour s'est aussi positionné. La commission commerces de coeur de ville a auditionné les deux porteurs de projet et c'est la SARL "Le P'tit Com'Mers" qui l'a emporté pour sa cohérence et sa **bonne connaissance de la clientèle locale**. L'ouverture devrait se faire courant juin. Il est à noter que les gérants du P'tit Com'Mers n'envisagent pas la fermeture du magasin actuel mais de sa reconversion sur d'autres activités qui n'existent plus, tel qu'un pressing. A suivre.

La nouvelle supérette aura des horaires d'ouverture adaptés à la saison estivale avec fermeture à 22 h. Ces pages

horaires élargies font parties des services rendus à la population ainsi qu'aux touristes. Un service d'aide à la personne afin de livrer les courses à domicile sera mis en place.

Les **27 logements de l'AMSOM** attribués à des personnes âgées avec soucis de mobilité ou jeunes mais handicapées, seront livrés avant l'été. Ce dossier était annoncé depuis une dizaine d'années : l'objectif d'accueillir des séniors en nombre est désormais officiellement atteint. La majorité de ces locataires étant des mersoises, cela laissera la possibilité à de nouvelles familles de s'installer au sein de la commune.

• **PLAN LOCAL D'URBANISME : PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD)** - Un débat a eu lieu dans le cadre du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du Plan Local d'urbanisme (PLU) de la commune. Le foncier disponible est devenu rare. Il ne reste que **quelques zones potentiellement urbanisables** et notamment une au niveau de l'avenue Charles de Gaulle.



Cet espace exceptionnel s'inscrit pleinement dans le cadre d'une politique de sauvegarde des paysages singuliers. La commune a décidé de **ne pas urbaniser** ces zones sensibles du point de vue **environnemental** et du cadre de vie. Même s'il était possible de construire sur une partie de ces terrains, c'eût été au détriment de l'activité équestre qui va de pair avec la vocation touristique de la commune, cela alors même que le Centre équestre témoigne d'une belle activité, récompensée par un label de qualité. Ces éventuelles constructions auraient eu un impact sur cette activité puisqu'elles auraient restreint les espaces dont le centre équestre a besoin. Autre aspect non négligeable, les **petits Mersoises** du centre de loisirs en profitent régulièrement.

Les autres zones potentiellement urbanisables ont aussi fait l'objet d'un examen minutieux et affiné. Là aussi il a été décidé de ne pas les urbaniser pour **ne pas porter préjudice aux coteaux** que nous tentons de préserver depuis des années. Cependant, pour prendre en compte le manque de surface urbanisable -notamment à cause du PPRN qui empêche ou limite les constructions de toute nature sur plusieurs zones de la commune-, il est consenti d'urbaniser la **zone située à l'arrière des anciens services techniques**. La construction de résidences principales y serait possible. (NDLR : il est interdit d'exiger que ces constructions soient à usage principal). Cette zone d'environ 2 hectares pourrait accueillir environ **44** logements.

Au sein du projet de PLU, apparaît l'**extension** du casino, qui permettrait la création d'un **hôtel** (NDLR : un projet laborieux que nous menons en résistance avec les services de l'Etat). Nous avons toujours soutenu cette idée, or le porteur du projet, propriétaire de la zone concernée, n'a pour l'heure pas les autorisations nécessaires, en dépit des efforts qu'il a consenti de compensations de terrains. On ne peut que regretter ce retard, d'autant que les **capacités hôtelières** de la commune et du territoire restent nettement inférieures aux besoins recensés.

• **AMÉLIORATION DE LA DESSERTE FERROVIAIRE** - La commune a été approchée par l'association "métrOpale" qui collabore avec la Région Hauts-de-France pour développer une **offre de train complémentaire** (même si pour l'instant la ligne Le Tréport-Mers vers Abbeville est fermée).

Dans l'esprit d'une **réouverture au plus tôt**, l'équipe municipale invite le Conseil Régional des Hauts-de-France, en sa qualité d'Autorité Organisatrice des Mobilités et d'interlocuteur des sociétés de transport ferroviaire, à faire tout ce qui est en son pouvoir pour **réhabiliter** le tronçon reliant Le Tréport/Mers à Abbeville de façon à ce que le sud de la façade maritime soit à nouveau connecté au nord. Pour cela, elle a souhaité que la Gare de Le Tréport/Mers soit desservie, aussi vite que possible, toutes les 20 minutes par un train allant au Nord, vers Abbeville, Boulogne-sur-Mer, Calais et Dunkerque, et encouragé métrOpale à vérifier l'intérêt des Mersoises pour une telle desserte ferroviaire.



Ce nouveau service permettrait de créer un nouveau système de transport qui pourrait relier Dunkerque vers le Tréport-Mers toutes les 20 minutes. Il est important pour les élus de montrer leur volonté de **désenclaver le territoire**. En parallèle avec l'offre de train, il faut être prêt à **offrir aux populations les moyens de transport adaptés sur lesquels il sera possible de compter à tout moment**. Cette nouvelle façon de se déplacer rentre dans le cadre des nouvelles directives de l'Etat en termes de climat et de résilience et devra donc être **fiable** afin d'être utilisée **quotidiennement**.

Il est aussi souligné que la première Ministre Elisabeth Borne a annoncé un plan de 100 milliards d'euros d'ici 2040 pour le transport ferroviaire et notamment pour les petites lignes. Il faut donc insister auprès du gouvernement pour qu'il concrétise cette mesure en faveur du ferroviaire. ■

NB : Sur YouTube, le Président de la République a annoncé vouloir développer un réseau de RER dans une dizaine de métropoles françaises. Le développement de ses RER métropolitains ne devra pas se faire aux dépens des territoires ruraux. Depuis la fermeture de la ligne Abbeville Le Tréport-Mers, la Région Hauts-de-France s'est engagée à prendre en charge une partie des travaux, ce que l'Etat n'a pas encore fait.

LE "CONSEIL EN BREF" ... DU 17 MARS 2023

► LE 17 MARS, LE CONSEIL MUNICIPAL A VALIDÉ LES DIFFÉRENTS COMPTES DE GESTION OU ADMINISTRATIFS COMME LE VEUT LE RÉGLEMENT. PARMIS LES POINTS ABORDÉS, LE DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE, (FACULTATIF, IL AIDE À LA BONNE INFORMATION DE TOUS), A PERMIS DE CONFIRMER LA BONNE GESTION DES FINANCES COMMUNALES. IL LANCE LES GRANDES LIGNES DU BUDGET PRIMITIF BIENTÔT VOTÉ. MERS DEMEURE DOTÉE D'UNE BONNE CAPACITÉ D'INVESTISSEMENT...

• DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE : DÉPENSES CONTENUES

Lors du conseil municipal du 17 Mars 2023, M. le maire l'a confirmé : la **situation financière de la commune est stable depuis plusieurs années**, les efforts constants de l'équipe municipale et des services pour limiter la hausse des frais de fonctionnement produisent leurs effets. Les dépenses sont contenues et nous pouvons nous en féliciter.

Cette année encore, le résultat global du budget communal est positif. Seul petit bémol, en recettes d'investissement les subventions pourtant obtenues peinent à nous être versées du fait des mécanismes administratifs.

• Un projet d'investissement très ambitieux à moyen terme

Le projet d'investissement du mandat demeure particulièrement ambitieux : nous vous le disions en 2022 : il porte sur presque **20 millions d'euros** sur 6 à 7 ans de travaux d'amélioration et d'embellissement de Mers (Pavillon des Bains, requalification de l'ex- «RD 1015», maison pluridisciplinaire de santé, Galerie Barni, rénovation de l'église, ...).

Le cabinet d'expertise comptable «**Stratégies Locales**», qui nous accompagne chaque année, confirme à nouveau que les finances sont stables et que, de toutes façons, même s'il fallait emprunter pour financer ces investissements structurants, la dette globale resterait tout à fait soutenable pour la commune. De fait, il n'est pas insensé d'avoir un volume de dette, tant qu'elle est maîtrisée, car elle témoigne de l'existence de projets et donc d'un réel dynamisme.

► Pour autant, dans le contexte national actuel, il convient de rester **prudent**.

Compte-tenu aussi de l'important **volume d'investissement** souhaité par l'équipe municipale, celle-ci a choisi de jouer la carte de la prudence en **reportant le chantier de transformation de l'ancienne école Curie en véritable pôle associatif**. Ce n'est en rien un abandon, mais une **priorisation**. Le projet est simplement reporté de quelques années, n'étant pas "prioritaire" au sens large du terme, la structure étant saine et entretenue. Ainsi, la ville va pouvoir se consacrer à de plus gros dossiers.



La priorité sera donc donnée au projet de **maison pluridisciplinaire de santé** (prévue à l'emplacement libéré par l'ancienne friche industrielle "Mersalu"); et à la **rénovation de la galerie Jules Barni**, élément patrimonial exceptionnel, dont une partie est étayée depuis bien trop longtemps.

• **FISCALITÉ** - M. le maire a tenu à prévenir les Mersoises et situer le contexte, en indiquant que les impôts allaient cette année subir une hausse de **+ 7,1 %**.

"Cette hausse n'est pas de notre fait. Elle est notamment liée à l'**inflation** et à la **réévaluation des bases locatives** par l'Etat. Nous ne comptons pas augmenter nos taux, souhaitant rester fidèle à ce que nous avons toujours fait. Il ne faut pas casser cette dynamique". De fait, l'équipe municipale a toujours cherché à favoriser l'envie de faire construire, de s'installer, d'acheter, par des taux peu élevés. Pour rester dans cette approche, la municipalité a choisi de baisser ses taux pour compenser une partie de cette hausse des bases locatives et ainsi "amoindrir le choc pour les contribuables Mersoises" d'environ **100 euros** pour un foyer fiscal moyen.

• **GALERIE BARNI** - La commune va solliciter le fonds d'appui aux communes, auprès du Département de la Somme, pour soutenir ce beau projet de réhabilitation d'un bâtiment lié au commerce et à l'attraction touristique. La subvention maximum sollicitée est de 300 000.00 € pour un total d'opération TTC de 2 880 577,10 €.

• **CHAUSSÉE PARTAGÉE** - La commune sollicite le même Fonds pour la création de la liaison douce sur l'ex-RD 1015 (piste cyclable partagée avec les piétons qui sera réalisée durant les travaux en cours).

La subvention maximum sollicitée est de 300 000.00 € pour un total d'opération TTC de 604 163,74 €.

• **FRESQUE PARKING GALIOTE** - Une fresque décorative destinée à entretenir la mémoire du Chemin de Fer doit être réalisée sur l'un des murs en béton du nouveau parking. Des subventions du Département et de la Région seront sollicitées (total à financer : 8 800.00 HT). ■

MERS, ICI ou là...

• Un terrain de saut en longueur au stade

Le stade Arnold Montéfiore a du potentiel. Cela n'a pas échappé à toute l'équipe du Comité Olympique de la Bresle (COB76), dont son président, Jacky Wattebled. Début Mars, des bénévoles du COB 76, sportifs et représentants de la ville, tel M. Willems, adjoint aux associations, s'y sont retrouvés pour évoquer les façons d'utiliser plus encore ce bel outil, qui s'est équipé récemment d'un plan de saut en longueur conçu ensemble et réalisé par nos services techniques (photos). L'objectif : y faire se tenir de plus en plus de sessions d'athlétisme. Félicitations !



• Des rideaux occultants à l'école

Trop de lumière forte ou de soleil : cela peut être gênant lorsque qu'un enfant est en classe et ne peut se déplacer.

Conscient de ce souci, M. le maire et l'adjointe aux affaires scolaires Monique Evrard ont commandé et fait poser des rideaux occultants qui bloquent la lumière forte, mais qui en plus assurent une isolation thermique appréciable : le froid ne rentre pas, le chaud ne sort pas.

Tout cela, pour que les petits Mersoïss puissent apprendre dans d'excellentes conditions, bien évidemment.



A venir

• Jusqu'au lundi 8 Mai - Expo Yane « JE-VOUS-NOUS »

Exposition visible à la médiathèque et les dimanches et jours fériés après-midi selon la présence de l'artiste.

• Mardi 2 mai - Relais Petite Enfance : Les temps d'éveil à la bibliothèque – Eveil musical

De 9 h 45 à 11 h - Médiathèque - gratuit - Chaque mois, le Relais Petite Enfance (RPE) de la C CVS propose des animations pour les enfants de la naissance à 3 ans, dans ses locaux ou dans les bibliothèques du réseau des Villes Sœurs. En partenariat avec la médiathèque, pour les enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un adulte. Inscription : 02 27 28 03 91 ou rpe@villes-soeurs.fr

• Samedi 6 mai - Café Lecture

Présentation de la sélection des villes sœurs. Venez partager vos derniers coups de cœur lecture le temps d'un moment convivial. De 15 h à 17 h – Espace J. Prévert - Gratuit



• Samedi 13 mai - dimanche 4 juin Exposition Pierre BOSCO (1909-1993) Peintures

Exposition visible à la médiathèque du mardi au samedi et dimanche après-midi.

• Samedi 13 - dimanche 21 juin Fête foraine place du Marché

• Dimanche 21 mai - La Guinguette Mersoïse de 15 h à 18 h sur la prairie -

Samedi 27 et dimanche 28 mai - Le Grand Embouteillage

Rassemblement de voitures anciennes et rallye automobile du Lions Club Mers. Show Pin-up et restauration Association FestiMers – Lions club – service culturel



À MERS-LES-BAINS, ICI ou là...

• Ministre et Préfet pour "Les Maisons de Vincent"

Dédiée à l'hébergement qualitatif de jeunes autistes majeurs, la "Maison de Vincent" de Mers-les-Bains a reçu la visite, après celle de Sophie Cluzel, de Geneviève Darrieussecq, nouvelle Ministre déléguée auprès du ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, remaniement gouvernemental oblige ; et du nouveau Préfet de la Somme Etienne STOSKOPF. L'objectif : faire prendre conscience aux décideurs de haut niveau de l'intérêt de favoriser le développement de telles structures spécialisées en France, et ainsi répondre aux attentes, fortes.



• Action Prévention à l'école avec la Croix-Rouge

En 2022, des enfants ont sauvé des proches en appelant les secours, ce qui pointe l'importance d'initier les plus jeunes à faire face à l'urgence. Ce qui n'a pas échappé à la Croix-Rouge et ses bénévoles, venus expliquer tout ça aux jeunes Mersois, fin mars, à l'école Tilleuls / Jules Verne. En lien avec notre service sécurité, la Croix-Rouge, avec laquelle la commune a passé une convention de prévention, a expliqué aux enfants ce qu'ils pouvaient faire, bien sûr de façon adaptée selon le cas de figure et leur âge : comment faire le 15, garder son calme, bien répondre aux questions posées par l'opérateur...



• TÉLÉALARME : POUR L'EXTÉRIEUR AUSSI !

Tout le monde connaît la **téléalarme** pour les personnes dépendantes, ou simplement âgées, isolées. Efficace, ce système trouve toutefois sa limite : si on s'éloigne trop du boîtier raccordé à la prise téléphonique, cela ne fonctionne plus.

Un nouveau système est proposé par Mondial Assistance, et il peut être obtenu par le biais de notre centre communal d'action sociale : il s'agit d'un **bouton d'alerte géolocalisé (téléassistance mobile)** qui permet d'alerter de partout à l'extérieur, sans contrainte de distance.

Une **simple pression** sur le bouton d'alerte et l'abonné est mis en relation avec la centrale d'écoute, qui pourra le géolocaliser et lui porter **assistance partout en France**.

Grâce à la carte SIM mobile incluse, les proches de l'abonné pourront également le **joindre** sur le système d'alerte pour savoir si tout va bien.

Ils pourront aussi définir un **péri-mètre de sécurité** (par ex. 3 Kms incluant le domicile et les commerces de coeur de ville) au delà duquel ils



seront **prévenus si l'abonné en sort**.

► Infos et dossier auprès de Mme LEROUX au CCAS de Mers-les-Bains.

À MERS-LES-BAINS, ICI ou là...

• Des médailles pour les agents communaux

Début 2023, agents médaillés et retraités de la commune ont été mis à l'honneur par l'équipe municipale, comme suit :

- Départs en retraite : Claude BOURBIER, Bruno DAVERGNE, Rudy DELBECQUE, Laurette DUCHOSSOY.
- Médaille communale, départementale et régionale échelon **argent** (20 ans) : Véronique BERNARD, José CHIVOT.
- Médaille communale, départementale et régionale échelon **vermeil** (30 ans) : Vincent DESBONNETS, Brigitte LELONG, Philippe LOTTIN.



• Découvrir le monde des tranchées de 14-18

L'idée a germé lors de l'exposition organisée à la salle Ernest Dailly à l'occasion de la célébration du 11 Novembre 1918 : pourquoi ne pas organiser une intervention en milieu scolaire avec des bénévoles passionnés et connaisseurs de cette époque troublée de la vie dans les tranchées ? Ouverte à tout projet éducatif, l'équipe pédagogique de l'école a de suite accepté et créé les conditions d'une belle sensibilisation consacrée à la vie des soldats, aux matériels qu'ils utilisaient dans les tranchées en 1914-1918.



Courriers, porte-plumes, crayons, briquets fabriqués par les soldats, gourdes, livrets de chansons, casques, jumelles, etc... ont été présentés aux enfants.



• Une "Mersoise" bien discrète : la vipère Péliade

Aussi discrète que furtive, bien peu ont pu l'apercevoir se reposer au soleil après un bon repas, ou filer en silence dans les herbes. Elle n'est pas agressive mais n'aime pas qu'on lui marche dessus, et c'est bien normal.

"Elle", c'est la vipère Péliade, présente à Mers-les-Bains depuis... longtemps, et protégée car menacée ! Mi-Mars, des techniciens du Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) des Hauts-de-France sont venus présenter cet animal fascinant à une bonne vingtaine de Mersois...



STATIONNEMENT : infos diverses

• EN RÉSUMÉ

Le stationnement est **payant** pour les usagers extérieurs à la commune de 10 à 20 h :

- Tous les jours du 15 Juin au 15 Septembre,
- Les week-ends et jours fériés du 16 Septembre au 14 Juin.

Les droits : 1 heure : 1,40 € jusqu'à 9 heures consécutives sur une même journée. Dernière heure : 7,40 €.

Le stationnement est **gratuit 45 mn une fois par jour** et par véhicule sur toutes les places payantes.

Mersois à l'année et résidents secondaires peuvent stationner partout (sauf zone orange) gratuitement (jusqu'à 2 véhicules/logement. Le 3ème : 20 € /an).

► Seuls les Mersois résidents à l'année et les résidents secondaires du quartier balnéaire (Zone Orange : toutes rues perpendiculaires au front de mer et parties hautes de celles traversées par la rue Henri Lebeuf) peuvent circuler et stationner en Zone Orange.

► **Cas particulier de la rue Paul DOUMER** (Cinéma) : Seuls les Mersois résidents à l'année et les résidents secondaires de cette rue peuvent y circuler et s'y garer. **La clientèle du cinéma Gérard Philippe ne doit pas y stationner** : elle doit le faire soit rue Henri Lebeuf, soit sur la place du marché toute proche (Payant) ou au Parking de la Galiote (Gratuit).

► Les professionnels de santé et d'aide à la personne stationnent partout gratuitement lorsqu'ils sont en intervention et clairement signalés comme tels sur leur parebrise (et enregistrés en mairie).

► Les personnes handicapées titulaires de la **carte mobilité inclusion (CMI)** mention "**Stationnement**" peuvent se garer sur les places normées PMR mais aussi sur les autres (carte visible sur le parebrise).

(La **CMI « stationnement »** permet de stationner sur les places handicapés, mais aussi gratuitement sur toutes les places libres d'accès. La CMI n'est pas rattachée à un véhicule, mais à une personne titulaire, qui doit se trouver dans le véhicule (en tant que passager ou en tant que conducteur) lorsqu'il se gare. Il s'agit d'une carte nationale (le dispositif reste valable dans tous les pays ayant adhéré à la Conférence européenne des ministres des transports - CEMT). C'est cette carte qui est **requis** pour stationner à Mers gratuitement sur tous les emplacements).

• PIÉTONNISATION DE L'ESPLANADE

Afin de les rendre plus agréables pour tous et d'en renforcer la sécurité, stationnement et circulation sont interdits sur l'Esplanade du Général Leclerc et rue Jules Barni (partie comprise entre le N° 04 et le N° 12) : (Arrêté du Maire 2022/559)

- de 11 h à 23 h du 08 au 10 avril, du 29 avril au 01 mai, du 06 au 08 mai, du 18 au 21 mai, du 27 au 29 mai.
- de 11 h à 01 h du matin : - du 01 Juillet 2023 au 03 septembre.

Il ne sera pas possible d'accéder en voiture à l'Esplanade depuis la rue Paul Doumer et vers la rue Sadi Carnot (qui seront fermées la veille de la piétonnisation effective de l'esplanade), comme suit :

- du 07 Avril à 15 h au 11 Avril à 09 h, du 28 avril à 15 h au 02 Mai à 09 h, du 05 Mai à 15 h au 09 Mai à 09 h, du 17 Mai à 15 h au 22 Mai à 09 h, du 26 Mai à 15 h au 30 Mai à 09 h, du 30 Juin à 15 h au 04 Septembre à 09 h.

• RUE DE VERDUN : vitesse excessive

Ayant constaté à de multiples reprises une vitesse bien trop élevée des véhicules rue de Verdun, surtout en partie assez "rectiligne", entre la rue des Rosiers et l'impasse des Robiniers, et afin de garantir la sécurité des riverains et usagers, M. le maire a décidé de modifier le régime de priorité en cours sur cette rue comme suit : deux "**STOPS**" réglementaires, l'un en intersection avec la rue Jean Jaurès, l'autre en intersection avec la rue des Genêts, seront installés d'ici peu (ils le sont peut-être déjà au moment où vous lisez ces quelques lignes). *Arrêté du Maire n° 2023/083.*



Travaux préparatoires à la réfection de la voirie RUE Paul DOUMER en Avril

Des travaux préparatoires (renouvellement du réseau d'eau potable) à la future réfection de la voirie de la rue Paul Doumer ont débuté ce 11 Avril 2023 pour 3 semaines. Circuler ou stationner ne sera pas possible durant les travaux. Pour ne pas impacter les personnes disposant d'un emplacement de parking souterrain, l'accès restera possible à celui-ci par le haut de la rue.

RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE

ENVIE DE NOUS REJOINDRE ?

Et d'effectuer des missions de soutien aux pouvoirs publics ?

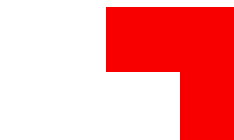
La réserve communale de sécurité civile vous permet d'aider les agents municipaux en participant au soutien et à l'assistance des populations en cas de crise. Il n'y a pas de condition de recrutement, d'âge ou d'aptitude physique. L'engagement prend la forme d'un contrat que vous signez avec le maire. Des séances d'information et des exercices seront régulièrement organisés.

Une **séance d'information** est organisée par la **mairie** en partenariat avec la **Croix-Rouge française de la Somme**.

Les objectifs de la séance du 11 Mai à 15 h :

- Appréhender le rôle que vous aurez à tenir
- Connaître l'organisation globale des secours

Si vous êtes intéressé par cette réunion d'information, signalez-vous auprès de l'accueil de la Mairie, au guichet ou par téléphone 02 27 28 06 60. Merci !



STATION CLASSÉE
SITE PATRIMONIAL
REMARQUABLE



PRÉVENTION ROUTIÈRE : 2ÈME ÉDITION DU VILLAGE CE 31 MAI !

Le service municipal Sécurité / mobilités, animé par Jean-Claude LEBRUN, est ravi, après le succès de la première édition en Octobre 2021, de vous en proposer une nouvelle, cette fois **le 31 Mai** (il devrait faire plus chaud ☺).

Environ 200 scolaires le matin, et environ 1500 personnes pour l'après-midi sont espérés. Autant dire que la ville de Mers-les-Bains et ses partenaires spécialisés, privés, publics, forces de l'ordre, pompiers, etc... ont mis les petits plats dans les grands pour vous présenter une belle évolution, enrichie des dernière tendances tant matérielles que techniques, de ce **très beau village de Prévention routière, de sensibilisation aux risques**.

C'est autour de deux mots clés, **SÉCURITÉ** et **MOBILITÉS**, que le village et ses exposants, ses ateliers, s'articuleront.

Désincarcérations, réalité virtuelle, présence de véhicules électriques sans permis, vélos et réparation de vélos, trottinettes, voiture-tonneau, de la fameuse Alpine Renault "Gendarmerie", d'un autocar, etc... Merci à tous nos partenaires et bientôt sur le village !



L'affiche du village ►

MERS LES BAINS



**EXERCICE POMPIERS
A 15H**



VILLAGE PREVENTION ROUTIERE ET MOBILITE



**31 Mai 2023
de 13 h à 18 h**



**Atelier
réparation de cycle**



Place du marché



INSTAURATION D'UNE LIMITATION DE VITESSE à 30 km/h SUR LES VOIES COMMUNALES SUIVANTES :

- Constatant de façon récurrente des **excès de vitesse** en différents points de la commune,
- Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes mesures propres à **renforcer la sécurité des usagers**,
- Considérant que l'instauration d'une limite de vitesse à 30 km/h permettra d'approcher cet objectif, M. le maire a pris l'**arrêté municipal N° 2023/112** qui met en place cette limitation sur l'ensemble de la zone ci-dessous définie en vert. Des panneaux réglementaires signaleront cette disposition à chaque entrée de ville.



C'ÉTAIT CE PRINTEMPS !

RETOUR SUR LES PETITS, MOYENS ET GRANDS ÉVÉNEMENTS QUI ONT RYTHMÉ LA VIE DE LA STATION EN CE PRINTEMPS, ET QUE NOUS AVONS ÉTÉ RAVIS DE VOUS PROPOSER. MERS BOUGE, VIT, INNOVE !

● LA NUIT DE LA LECTURE : UN SUCCÈS !



▲ Organisée fin Janvier par notre service culturel à l'espace Prévert, avec l'aide de fidèles bénévoles, la Nuit de la Lecture a été un succès complet. L'occasion de redire ici notre reconnaissance aux bénévoles quels qu'ils soient. Sans eux, nombre d'événements ne seraient pas ce qu'ils sont aujourd'hui.



▲ Une atmosphère particulière a été créée pour l'occasion, simplement en jouant avec les éclairages. Top !

● MARDI-GRAS : pour les petits bouts 😊



▲ Fin Février, l'équipe du service culturel a organisé une animation autour de Mardi-Gras avec lectures, fabrication de masques et goûter avec de délicieuses crêpes. Des masques de très belle qualité ont ainsi été produits...

C'ÉTAIT CE PRINTEMPS !

RETOUR SUR LES PETITS, MOYENS ET GRANDS ÉVÉNEMENTS QUI ONT RYTHMÉ LA VIE DE LA STATION EN CE PRINTEMPS, ET QUE NOUS AVONS ÉTÉ RAVIS DE VOUS PROPOSER. MERS BOUGE, VIT, INNOVE !

● PREMIÈRES EXPOS DE L'ANNÉE : LE TOP !



▲ L'exposition de Février, consacrée à François Trancart, Barbara Meulemeester et Lionel Duchaussoy, a offert un tryptique gagnant.



▲ Les artistes ont assuré une présence régulière, à l'image de Lionel Duchaussoy le Week-end.

● PRINTEMPS DES POÈTES : pas de frontière entre Mersois et Tréportais

Chouette, le Printemps des Poètes, quand petits Mersois et Tréportais de CM2 se rencontrent à la frontière même entre nos deux communes.

La Médiathèque du Tréport et le Service culturel municipal de Mers-les-Bains, représenté par Agnès Jerlin, ont monté un projet commun : faire répéter aux enfants, chacun de leur côté



en classe, la chanson "Frontière" de Yannick Noah, et venir l'interpréter ensemble sur l'esplanade, au pied même de la borne kilométrique qui symbolise la "limite" entre nos deux communes...

BOUGER AVEC LA VILLE...

OCEAN RACING DES 2 FALAISES LES 13 & 14 MAI !

Deuxième du nom, l'Océan Racing des 2 Falaises, conjointement organisée par le GSMers et le service des sports de la commune les samedi 13 et dimanche 14 mai, est une épreuve sportive atypique de la fédération française de Canoë-Kayak qui réunira une centaine de concurrents sur différents types d'embarcations, propulsées à la pagaie :

- **Surfski** (1 ou 2 places)
- **Pirogue traditionnelle (VA'A)** sans gouvernail (de 1 à 6 places)
- **Pirogue « Outriguer Canoë »** avec gouvernail (de 1 à 2 places)

Les compétiteurs auront à cœur de parcourir le plus vite possible une distance de 15 à 20 km, en utilisant les éléments marins.

• SAMEDI 13 MAI

10 h 30 : Départ des courses monoplaces grand parcours (K1, OC1)

14 h 30 : Départ course courte Mers-les-Bains (parcours devant la plage)

• DIMANCHE 14 MAI

12 h 00 : Départ des courses équipages

NB : Le programme peut être modifié pour s'adapter aux conditions météorologiques.

• DE LA RÉCRÉ A LA PLAGE !

AU COLLÈGE - Pour la seconde fois depuis sa création, 5 élèves de la section sportive du collège se sont qualifiés pour les championnats de France UNSS de surf, qui se dérouleront cette année à Anglet du 22 au 26 mai.

Ce déplacement sportif est l'aboutissement d'un investissement sans faille de la part de ces 5 jeunes, de l'équipe d'encadrants et des partenaires que sont le collège, le Glisse Sensations Mers et la commune. Nous leurs souhaitons de profiter au maximum de cette expérience !

A L'ÉCOLE JULES VERNE - Pour étendre la filière scolaire et offrir l'opportunité aux enfants d'appréhender les joies des activités nautiques de glisse, des séances « découverte » seront proposées aux élèves de l'Ecole Jules Verne détenteurs du « savoir nager » durant les mois de mai et juin.



BOUGER AVEC LES ASSOS...

• A VÉLO AVEC L'UC VERESCENCE...



▲ Fin Février, l'UC Verescence organisait son Brevet de Mers-les-Bains : 130 Participants dont 34 du Club.

• LES "POMMES DE TERRE SALÉES" du VÉLO CLUB DE NEULLY REVIENNENT !



Le brevet cycliste de Neully-sur-Seine à Mers-les-Bains est un brevet tourisme sans compétition ni classement, labellisé longue distance de la FFvélo.



C'est un Brevet qualificatif du Brevet Randonneur Mondial Paris/Brest/Paris, il se déroulera ce Samedi 13 Mai, dans le sens Neully sur Seine - Mers.

Arrivée entre 13 h et 01 H 00 du matin le dimanche.

L'objectif : être une épreuve sportive mais aussi faire découvrir Mers aux participants issus de région parisienne et de toute la France.

En 2022, 113 cyclistes avaient participé au premier brevet et étaient restés dormir à Mers le soir.

Les participants auront le choix entre deux parcours, un de 200 km et un de 300 km. Les départs et arrivées seront :

- de 7 h à 8 h pour le 200 et arrivée à Mers entre 14 h 00 et avant 20 h 30, 13 h 30 de délai)
- de 5 h à 6 h pour le 300 et arrivée à Mers entre 14 h 00 et avant dimanche 1 h, 20 h de délai).

• MUSI COLOR MERS avec BARBYLONE !

SAMEDI 24 JUIN, l'association Barbylone vous convie au stade Montéfiore à 18 h pour la "Musi Color Mers".

Musique, danse et ambiance festive au rendez-vous !

Toutes les infos : Facebook **Barbylone**



• ULTRABAIE ? LE 2 JUILLET !

Dimanche 02 juillet, Mers-les-Bains aura le plaisir d'accueillir la toute nouvelle course à pied « Ultrabaie » (Saint Valery sur Somme / Mers-les-Bains aller-retour par le sentier du littoral) en tant que ville étape.

Toutes les infos sur le site <https://ultrabaie.com/>



MIEUX CONNAÎTRE UN CLUB...

• 3 Questions aux ARCHERS DE LA CÔTE D'OPALE

► Les Archers de la Côte d'Opale sont affiliés à l'UFOLEP. En sommeil depuis 2016, le club a été repris en 2019 par la famille Morelle aidée par MM. Martine et Alain GROS. L'association compte aujourd'hui 27 licenciés, dont certains ont acquis l'expérience nécessaire pour commencer à concourir. 3 questions à ce club sympathique qui mérite d'être connu et reconnu...

1/ Comment se déroule une séance ?

Le choix du matériel est adapté à la morphologie de chacun. Durant la période d'initiation, le matériel (arcs et flèches) est mis à disposition gratuitement par le club.

Les distances sont adaptées en fonction de l'âge de l'archer. Les archers sont accompagnés par un instructeur qui leur indique les méthodes à suivre (position de l'archer, tenue de l'arc, etc.). Le tir s'effectue après l'ordre de l'instructeur chargé de suivre le bon déroulement du tir.

2/ Qu'apporte la pratique du tir à l'arc ?

Le tir à l'arc est un sport de précision qui se pratique en club dès 7 ans. Que ce soit pour le loisir, en famille ou pour la compétition, il favorise les échanges entre toutes les générations.

Comme la marche à pied, le tir à l'arc peut se pratiquer sans critère d'âge, de sexe ou de morphologie. Il n'est pas rare de voir des archers performer en championnat après 40 ans.

Le tir à l'arc exige un effort physique répété (marcher, tirer sur l'arc etc.) mais celui-ci est modulable puisque l'on adapte la taille et la puissance de l'arc en fonction de l'archer, de son niveau de pratique et de sa corpulence. La traction de l'arc développe la coordination des mouvements et sollicite tous les muscles du corps (gainage du tronc, abdos-fessiers, jambes, dorsaux...).

C'est un sport d'équilibre, de répétition et de précision pour bien maîtriser son arc. Il est idéal pour canaliser son énergie et améliorer sa concentration.



Le club a ses quartiers au gymnase du Portillon, rue Ernest Lesec.

Un sport qui se pratique toute l'année en extérieur, du printemps jusqu'au mois d'octobre (sur terrain plat ou sur des parcours en pleine nature). En salle durant les saisons automne/hiver. En rejoignant un club, la sécurité est garantie avec des équipements toujours adaptés et sécurisés pour le bien-être des adhérents.

3/ Quels sont les projets de l'association ?

Pouvoir organiser un concours extérieur en été 2024 et, si une salle assez grande était mise à notre disposition, également un concours intérieur. ■

Texte et photo : Les Archers de la Côte d'Opale.

TRAIN : ABBEVILLE/TRÉPORT TOUJOURS INCERTAIN

"L'avenir de la ligne d'Abbeville demeure en suspens mais nous ne lâchons rien" a indiqué la Présidente du Comité de sauvegarde des Lignes Ferroviaires du Tréport/Mers-les-Bains, Brigitte Troquet, lors de l'assemblée annuelle à Mers le 1er Avril.

Un dossier compliqué, pour lequel les bénévoles restent déterminés. "Le président de la CCVS, M. Facque a détaillé les travaux prévus pour la gare : il faudra être patient, mais études, et demandes de financement sont sur les rails !"

Mme Troquet a remercié les 3 élus des Villes Soeurs, M. le maire bien sûr, qui a redit tout son attachement à la réouverture de cette ligne importante et qui a salué l'excellent travail du Comité, ses homologues Normands Michel Barbier pour Eu et Laurent Jacques pour Le Tréport, le député de la Somme et Conseiller Régional Emmanuel Maquet, la



conseillère départementale de Seine-Maritime Valérie Garraud. "Je tiens aussi à remercier toute l'équipe du comité qui

continue inlassablement à se battre pour de meilleures conditions de transports dans notre territoire" a-t-elle conclu.

HOMMAGE : M. ANDRÉ ROBERT

C'est avec peine que nous avons appris, début Avril, le décès d'André ROBERT.

Connu et apprécié de tous les Mersois, ce grand professionnel, pâtissier connu et reconnu, confiseur, était aussi maître d'apprentissage.

Dans sa pâtisserie bien connue de l'avenue du Maréchal Foch, "Le millefeuille", tenue avec son épouse Marie-Christine, Il aura régalié des générations de Mersois et d'estivants durant quatre décennies.

Passionné par Mers-les-Bains, André ROBERT s'était engagé dans plusieurs associations et, après avoir présidé l'office de tourisme désormais intercommunal, il était encore Président du Syndicat d'Initiative qui propose depuis des

décennies des petites animations aux enfants (concours de cerf-volants, de châteaux de sable...). Ancien combattant en Algérie, il participait volontiers aux cérémonies de commémoration.

André ROBERT était intarissable sur l'histoire de la station balnéaire picarde.

Discret, toujours disponible, aimable et accueillant, il apportait volontiers son aide, par exemple lors du concours des Ficelles Picardes pour le marché des Traditions.

M. le maire, toute l'équipe municipale ont adressé à son épouse Christine, adjointe au Maire au commerce de coeur de ville, à leurs fils, à leur famille et amis, toutes leurs condoléances.



HOMMAGE : M. HANS KRAUSE

Nous avons appris, le 30 Mars, le décès de Hans KRAUSE.

M. KRAUSE était un ancien élu municipal à Mers-les-Bains. Il était aussi le président de l'Association des Modélistes de la Vallée de la Bresle (AMVB), et époux de l'ancien agent communal, aujourd'hui retraitée,

Catherine Krause. M. le maire et toute l'équipe municipale renouvellent à son épouse, ainsi qu'à sa famille, à ses proches, leurs sincères condoléances.



CÉRAMIQUES EN FAÇADES : le livre !

MERS-LES-BAINS ET SES FAÇADES HAUTES EN COULEUR... POUR FRANÇOISE MARY, C'EST LA STATION IDÉALE POUR EXPLORER L'UN DES JOYAUX DE L'ARCHITECTURE BALNÉAIRE : LA CÉRAMIQUE ARCHITECTURALE DÉCORATIVE, ET EN FAIRE UN LIVRE...

Des villas à Mers ? Oui, bien sûr. Des céramiques, aussi, et non des moindres. Pour qu'elles nous soient révélées, il ne faut pas seulement considérer l'édifice dans son ensemble mais savoir s'arrêter, se "poser" quelques instants devant la villa. En fait, savoir regarder. Müller, Choisy-le-Roi... des signatures en autant de noms évocateurs.

"Voilà quelques années que ce sujet me passionne. Le moment était venu de présenter un livre, intitulé *Céramique architecturale à Mers-les-Bains*, fruit de mes longues recherches", indique l'auteure, Françoise Mary.

L'an dernier, cette passionnée informait la ville de son projet. Compte-tenu de son intérêt, celle-ci commandait d'emblée une centaine de livres.

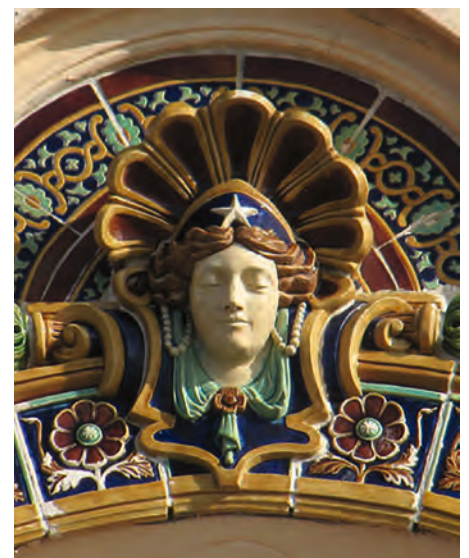
Céramique, dites-vous ? Oui, car la mise en perspective de cet art industriel éprouvé à la Belle Epoque apparaît dans cet ouvrage **au travers de l'histoire des villas mersoises** qui en sont ornées.

"Mers est à la fois un **exemple**, montrant l'avènement d'un courant artistique repérable dans de nombreuses stations de villégiature, et un **modèle** de préservation du patrimoine.

Mon intérêt pour cet art industriel est né d'une attirance pour la terre et d'un questionnement sur les faïences de ma propre habitation, puis celles de ma ville, de mon département, puis de toutes les régions, dont la Picardie.

Deux décennies, durant lesquelles de nombreux échanges avec d'heureux propriétaires de céramiques décoratives, des architectes et autres professionnels autour des décors de façade ont révélé un désir commun : découvrir leur diversité, qui les a créés, ce qu'ils nous racontent des propriétaires d'origine, de leur époque.

Dans cet ouvrage, nommer précisément ces décors représente le premier point à éclaircir avant de les replacer dans leur contexte et en saisir toutes leurs significations. La seconde partie présente les manufactures de céramique dont les productions sont visibles à Mers-les-Bains.



Formulons le vœu que ce regard sur le patrimoine mersoïse permette une meilleure reconnaissance de la valeur historique et artistique de la céramique architecturale, et par là même contribue naturellement à sa préservation en tous lieux, malgré les bonnes raisons souvent invoquées pour la faire disparaître" souligne l'auteure.

► Françoise Mary a présenté une conférence audiovisuelle et présenté son livre

le 22 Avril à Mers-les-Bains.

L'ouvrage, 216 pages, format 23x21, 30€, devrait être disponible à l'Office de Tourisme de Mers. ■

Editeur/diffuseur :

ceramiqueenfacade@gmail.com

Association Céramique en façade

6 rue Paul Vaillant Couturier

93140 Bondy.

Les Temps Petite Enfance

Activités, animations, écoutes et échanges pour le Tout-petit et les adultes qui le prennent en charge sur le territoire de la Communauté de Communes des Villes Sœurs



Le Relais Petite Enfance (RPE)

Le RPE est un lieu **d'information**, **d'écoute**, et **d'accompagnement** pour les parents et futurs-parents sur les modes d'accueil des enfants de 0 à 6 ans.



Pour plus d'information, téléchargez la plaquette.



Les mardis, jeudis et vendredis de 10 h à 11 h : **temps d'animation** dans différents lieux du territoire.

Ces animations sont proposées en priorité aux professionnel(le)s de l'accueil individuel, mais peuvent être ouverts aux parents selon les places disponibles.

Atelier « massage bébé » pour les jeunes parents avec un bébé de moins de 12 mois, avec une instructrice spécialisée dans ce domaine.

Atelier portage physiologique pour les jeunes et futurs parents avec une instructrice en portage.

Le Réseau des bibliothèques

Les différentes médiathèques et bibliothèques de la CCVS mettent en place tout au long de l'année, divers **ateliers ou animations**.

Les parents, grands-parents et professionnels de l'accueil individuel sont les bienvenus.



Sur le site internet vous trouverez une large sélection d'ouvrages, dans la rubrique "Sur nos étagères" ainsi qu'un large choix de CD, DVD et jeux que les habitants du territoire peuvent emprunter gratuitement.

Les Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

L'Ancrage :

« Les Moussaillons »
Le lundi et jeudi de 9 h à 11 h 30 (pour les parents, enfants, grands-parents, futurs parents)



Rayon de Soleil :

Lundi de 16 h 30 à 18 h
Mardi et mercredi de 10 h à 12 h
1 vendredi sur 2 de 10 h à 11 h 30 : action « pas à pas » pour les futurs parents et jeunes parents.

Lieux d'activité, d'éveil, d'échange ouverts aux familles et professionnels de l'accueil individuel :

Rayon de soleil :

Mercredi matin pour les enfants de 18 mois à 4 ans.

L'Ancrage :

Mercredi de 14 h à 17 h pour les enfants de 4 à 10 ans et vendredi (semaines impaires) de 10 h à 11 h 30 pour les enfants de 1 à 3 ans et leurs parents.

Centre Social Pastel :

Le mercredi de 15 h à 16 h 30 pour les enfants de 0 à 6 ans.

Un mardi matin par mois « les Past'ernelles » pour les enfants de 0 à 3 ans.

Des ateliers, sorties et animations durant les vacances scolaires sont également prévus. Pour en savoir plus, consultez leurs pages Facebook.



Remarque : adhésion demandée. Renseignements auprès des structures.

Contact



Rayon de soleil : Espace de vie sociale et ludothèque

📍 56 rue Paul Bignon et 9bis rue de Verdun - 76260 Eu
✉ ludothequerayon@wanadoo.fr
📱 @EspaceDeVieSocialeLudothequeRayonDeSoleil
☎ 02 35 50 64 57

L'Ancrage : Espace Social et Culturel

📍 Chemin des veillées - 76470 Le Tréport
✉ l'ancrage@wanadoo.fr
📱 @espacelancrage
☎ 02 27 28 06 50



Centre Social Pastel

📍 24bis rue René Delcourt - 76260 Le Mesnil-Réaume
✉ centre.pastel@wanadoo.fr
📱 @CentrePastel
☎ 02 35 50 03 14



Relais Petite Enfance (RPE) de la CCVS

📍 12 avenue Jacques Anquetil - 76260 Eu
✉ rpe@villes-soeurs.fr
📱 @RPECCVillesSoeurs
☎ 02 27 28 03 91



Réseaux des bibliothèques de la CCVS

📍 Ault, Étalonges, Beauchamps, Criel-sur-mer, St Quentin Lamotte, Longroy, Gamaches, Mers-les-bains, Tréport.
📱 @bibliothequesCCVillesSoeurs
🌐 <https://bibliotheques.villes-soeurs.fr>

UNE COLONIE DE VACANCES À MERS ? CEMPUIS bien sûr !

LE SAVIEZ-VOUS ? SANS DOUTE, OUI. MERS-LES-BAINS AVAIT UNE COLONIE DE VACANCES, SUR LA FALaise, ACTIVE DE 1953 JUSQU'EN 1983. SI NOUS EN CONNAISSONS TOUS LE BÂTIMENT, NOUS AVONS PEU DE SOUVENIRS EN REVANCHE DE SES JEUNES LOCATAIRES ÉPHÉMÈRES, POUR UN MOIS, UNE SAISON, VOIRE PLUS... ALORS QUE DE NOMBREUSES GÉNÉRATIONS DE JEUNES, NOTAMMENT DE CEMPUIS (OISE), Y ONT VÉCU DES VACANCES INOUBLIABLES. CERTAINES PHOTOS RAPPELLERONT À N'EN PAS DOUTER DES SOUVENIRS FORTS AUX LOCAUX, AUX ESTIVANTS, (COMME LE "CRITÉRIUM DU JEUNE PILOTE") ET PEUT-ÊTRE, ESPÉRONS-LE, À QUELQUES EX-CEMPUSIENS AUSSI ? RETOUR EN QUELQUES PAGES PHOTOS SUR CES BEAUX MOMENTS DE NOTRE HISTOIRE BALNÉAIRE, GRÂCE À DEUX ANCIENS DE "LA COLO DE MERS", GUY HACHOUR ET GILLES ABDELMOUMENI.

Au grand air pur de la campagne, de la montagne ou de la mer : la "Colo" !

Une colonie de vacances (souvent abrégée "Colo" dans le langage familier) est "un hébergement d'éducation populaire et un programme de loisirs éducatifs destiné à des groupes d'enfants mineurs, le plus souvent pendant toutes les périodes des vacances scolaires" est-il rappelé.

Les enfants y sont encadrés par des animateurs socio-culturels, le tout sous l'œil bienveillant, mais ferme, des instances. Ça, c'est pour le côté officiel, pour définir ce qu'est une "colo".

Mais pour tous, la "colo", c'était surtout une tranche de vie incroyable, une école de vie au plein air, avec les copains, les amis, avec des animations de toutes sortes, des soirées autour du feu, des souvenirs, etc...

Mais laissons une "ancienne" raconter mieux que quiconque la "Colo" de Mers :



Une des premières colonies de vacances de la Côte Picarde est construite vers 1883 pour l'orphelinat Prévot de Cempuis (Oise), sur les falaises de Mers-les-Bains. En fronton, la mention "Département de la seine 1898 - 1902".

Simone Petit, auteure des extraits suivants de son texte "Quelques vacances d'été à Mers".

Elle relèvera le défi de diriger la colonie de Mers en 1957, "juste pour un an".

9 ans après, elle y était toujours...

"Quelques vacances d'été à Mers"

En 1957, un responsable de la maison d'enfants de la Préfecture de la Seine cherchait un Directeur pour Mers, où la Préfecture disposait d'un établissement. D'accord, mais cette année seulement. Nous avons donc consacré 5 semaines de congés d'été à ces gosses pendant 9 ans !

Ils étaient déconcertants au début, mais terriblement attachants. C'était une colonie de vacances assez particulière puisqu'elle accueillait des enfants retirés du milieu familial pour les raisons les plus variées et en internat parfois depuis l'âge de 5 ou 6 ans et pour certains, jusqu'à leur placement en foyer de jeunes travailleurs. Il fallait leur donner l'impression d'être en vacances, jouissant d'une certaine liberté



Amputé, adapté, appauvri de ses ornements décoratifs, puis enduit, ripoliné... l'édifice ne cessera hélas d'être dénaturé par la suite. Aujourd'hui il est en attente d'être un nouvel et bel outil à rayonnement hôtelier et touristique...



Années 1960...



bien qu'en Internat. Les plus grands devaient avoir un peu d'autonomie alors qu'il ne fallait pas les quitter de l'oeil, certains parents n'ayant ni droit de garde, ni droit de visite. Quant aux activités, ils connaissaient déjà cela mieux que nous et en étaient saturés. Il nous fallait donc des animateurs vigilants mais discrets, aux idées neuves et doués d'une personnalité qui "en impose" à nos jeunes, en fait psychologues, enthousiastes et aptes à vivre en collectivité.

Fêtes des fleurs organisée par la ville de Mers-les-Bains, baignades (par ailleurs très appréciées des jeunes, très sportifs), repas en collectivité servis par Mme Mouillard... Mme Goizet, boulangère, offrait des croissants invendus sur la plage pour le goûter. Nos fournisseurs, comme Mme Quentin,



charcutière, étaient toujours très corrects avec nous. Pour les jours de pluie, il nous fallait aussi avoir des activités artistiques, et donc être novateurs : expositions, ventes, confections de costumes pour les spectacles...

Le 14 Juillet, la commune organisait une retraite aux flambeaux et un bal public. Nos enfants pouvaient être tentés de se mêler à la population locale mais notre responsabilité était grande, plus encore quand la surveillance était difficile. Nous parvenions alors à trouver des activités de substitution.



Nous faisons aussi notre propre feu d'artifice, notre situation très en vue en haut de la falaise le rendant bien visible.

Côté Sport, celui-ci tenait une grande place dans nos activités. Nos animateurs étaient pour beaucoup issus de l'École Normale Supérieure d'Education Physique (ENSEP), et en plus les terrains aménagés sur les trois terrasses de la Colonie de la Falaise s'y prêtent.



taient. Il y avait de la place, des installations, des buts, des portiques. On y a même fait de la descente en rappel à partir d'une fenêtre de l'étage supérieur.

Précisons que, si les moniteurs étaient sportifs, les enfants bénéficiaient aussi d'un solide entraînement à Cempuis.

• **Les Billes de l'usine Desjonquères**

Cela va rappeler des souvenirs même aux Mersoï : la grande Verrerie Desjonquères, outre ses productions industrielles de flacons et bouteilles en masse, produisait par ailleurs des billes de verre pour les enfants. Toutes celles qui n'étaient pas parfaitement rondes étaient déversées sur un terrain libre d'accès. Ce qui fait que de temps en temps, "on allait à billes", et cela offrait des heures de jeu aux enfants.



Notre objectif : les socialiser et qu'ils ne se sentent pas trop "à part". Ainsi, les concours de châteaux de sable nous ont valu quelques chefs-d'oeuvre dont ils étaient très fiers. Nous les faisons aussi participer aux spectacles locaux, en plus de ceux que nous montions nous-mêmes. Nous allions aussi au cinéma, au cirque, voir une course de vachettes ou faire une partie de golf miniature. Cela leur permet-

La "Colo", c'était aussi des Kermesses, avec course de garçons de café, planche savonnée, etc... des Rallyes et autres courses au trésor, notamment sur le plateau ou au Bois de Cise, des glissades sur cartons, puisque la falaise offrait des différences de terrain et des pentes un peu partout.

Théâtre de nombreux jeux et de compétitions sportives, la plage bien sûr. Le plus souvent possible, nous faisons participer nos jeunes aux activités organisées par la municipalité pour les Mersoï et vacanciers.



tait d'échapper à la pesanteur de la collectivité, de se sentir un peu "en famille", comme tout le monde.

Nos jeunes faisaient aussi des promenades, des excursions ici ou là, à Eu, en Forêt pour des pique-niques ou des grands jeux. Nous allions aussi au Tréport, à Dieppe, Fécamp. Là, les gens, gardiens, marins, pêcheurs... parlaient volontiers aux enfants.

Nous faisons aussi du camping, et la forêt d'Eu s'y prêtait, entre lapins et même... un sanglier un peu curieux.

Une activité très prisée aussi, la confection de radeaux. Chasse aux bidons vides, aux cordages, aux planches de bois... Une fois construits, les radeaux prennent le chemin de la mer. Les surveillants de plage (des



Du Skate en 1979 : Mers déjà précurseur !



moyen, pendant la veillée, d'aller y goûter et de se retrouver en état d'ébriété... jusqu'à l'hôpital d'Eu par sécurité !

Pendant une promenade en forêt d'Eu, un enfant quitte le groupe pour satisfaire un besoin naturel. Il en ressort, ne retrouve personne et continue sa route... en sens contraire de la marche ! Il parvient à une route, fait du stop, se fait déposer à Eu par deux adultes, il erre un peu, tombe sur des

sauveteurs CRS) réservent un espace pour l'activité. Suspense, et victoire : ils flottent et s'éloignent du bord.

Les "Colons"

C'étaient des enfants très attachants et nous n'avons, en 9 ans, pas eu le moindre ennui avec eux.

Pour l'anecdote toutefois, seuls deux incidents mineurs : une bouteille de vin ayant été placée dans un panier car destinée aux animateurs, un des enfants a trouvé le



policiers qui le ramènent à la colonie. Grosse frayeur !

Tous portaient, en tous cas au début, un semblant d'uniforme : un short bleu marine, un tee-shirt de 2 ou 3 modèles. Une tenue passe-partout bien pratique pour les repérer sur la plage car il valait mieux, en fin de journée, en avoir un de plus (des enfants d'estivants s'ajoutaient souvent aux nôtres) qu'un de moins !".

Des années après, en 1998, Mme Petit et son mari retrouvent des anciens de la "Colo", qui leur font un accueil des plus chaleureux.

"Avec un concert de louanges à nous laisser pantois. Nous avons eu le souci de les ren-



dre heureux pendant leur séjour et nous y avons réussi. Et d'égrener les souvenirs. "C'était Dimanche tous les jours" ou encore "Quand je fais le bilan, ça a été parmi les moments les plus heureux de ma vie". Et certains d'avoir les larmes aux yeux. C'est bon de sentir qu'on a pas été totalement inutile et que nous avons pu apporter le maximum à ces enfants dont certains avaient été malmenés par la vie.

Des décennies nous séparent de notre premier séjour sur la falaise mais le passé ne nous lâche pas. Alors, un petit conseil : si on vous demande de rendre un service pour quelques semaines, réfléchissez à deux fois : cela durera peut-être beaucoup plus longtemps, mais acceptez : cela peut enrichir tant d'années de votre vie."

Simone PETIT.



NDLR : ce texte porte de 1957 à 1966, soit il y a 57 ans. Nous n'en avons pas d'autres sur le reste de la période de la Colonie, c'est donc un témoignage intéressant mais qui ne résume pas, à lui seul, la colonie de Mers-les-Bains. Le bâtiment a été vendu en 1983, mais de 1966 à 1983, bien des générations d'enfants sont venues en colonie de vacances à Mers-les-Bains. Parler un peu ici d'eux, quelle que soit leur génération, de l'histoire de leur passage à Mers-les-Bains, c'est aussi évoquer l'histoire même de notre station balnéaire. Pas de "culture de la nostalgie", juste une volonté : celle de se souvenir d'une page maintenant tournée, alors même que le bâtiment, dans un pauvre état aujourd'hui, demeure en attente d'un projet de rénovation pour être sauvegardé et retrouver enfin un sens... ■





• Mers accueillait chaque année le "Critérium du jeune pilote" créé en 1957 par l'Automobile Club de l'Ouest. Des bottes de paille, des voitures de course sympas, un palmarès : cela faisait la joie des petits Mersoïses, estivants et Cempuisiens...

► Concernant le Skate Park, Gilles Abdelmoumeni a eu l'occasion de le découvrir en été 2022 quand il est revenu pour la 1ère fois à Mers depuis la fermeture de la colonie en 1983 : « Ça fait toujours plaisir de voir que ce Skate Park réalisé il y a 10 ans soit toujours autant utilisé et occupé. Pour l'anecdote, après de nombreuses années de mon enfance passées dans la colonie de Mers durant chaque été, j'y suis revenu travailler comme animateur.

C'est donc en 1979 que j'ai eu l'idée de rentrer dans un nouveau magasin de la place de Mers, dans lequel se trouvait une dizaine de skates en vente à un prix raisonnable. J'ai donc acheté ces skates avec l'idée de faire connaître cette pratique sportive aux enfants de la colo sous forme d'initiation. La question était : « Où allons nous pratiquer cette nouvelle activité ? ».

L'idée m'est venu d'aller le faire dans le jardin d'enfants, lieu sécurisé. Ça n'a pas été simple d'y faire du skate avec l'aval du gardien, mais finalement il a accepté".

1981, 82, 83, les dernières années...

► L'orphelinat de Cempuis a été créé au début des années 1860 par Joseph-Gabriel Prévost (1793-1873), natif de la commune. Ce fut la première école mixte française. Gabriel Prévost légua son œuvre et la totalité de ses biens au département de la Seine, pour entretenir son orphelinat de Cempuis et le conserver laïque. Le 24 juin 1988, la mairie de Paris a conclu avec les Orphelins Apprentis d'Auteuil (OAA) un bail emphytéotique de 99 ans. À l'époque, l'Association des Anciens élèves a intenté un procès à la Ville de Paris et aux OAA, considérant que les termes du legs de Gabriel Prévost n'étaient pas respectés. En aout 2015, les OAA ont quitté le domaine Gabriel Prévost. En 2023, l'édifice Mersoïse n'a plus aucune activité. ■



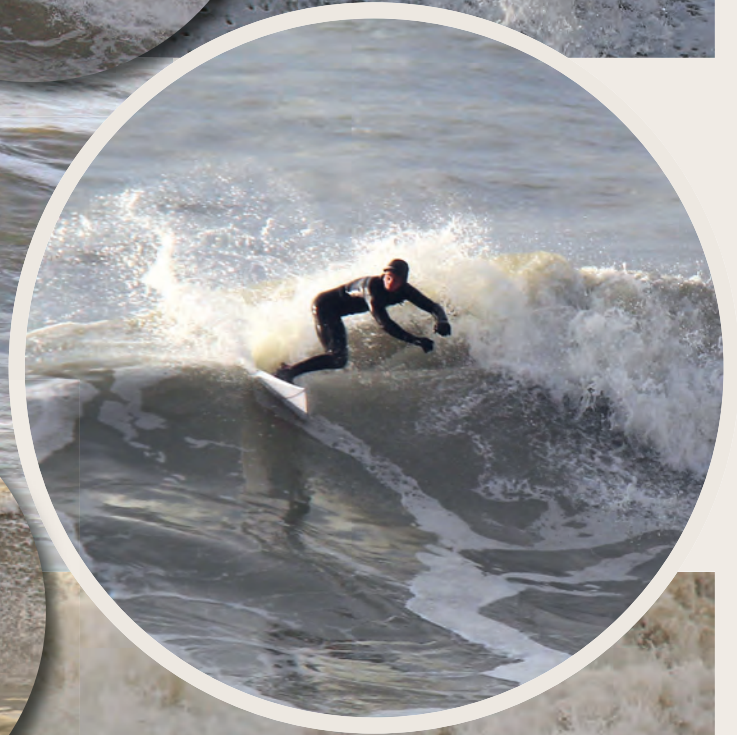
1983 : le site est vendu. Une page se tourne pour Cempuis, et pour Mers aussi...

Il y a encore quelques années, des jeunes et des enfants fréquentaient toujours le site, cette fois grâce à l'Office Central de la Coopération à l'École (OCCE) : les coopératives scolaires.

► Tous nos remerciements pour l'aimable mise à disposition de textes et photos à Mrs Guy HACHOUR & Gilles ABDELMOUMENI, "Cempuisiens" et/ou animateurs. D'abord avec le journal "Le Cempuisien" puis le site internet cempuisien.free.fr, ces deux bénévoles passionnés maintiennent présence et souvenir avec gentillesse et disponibilité.

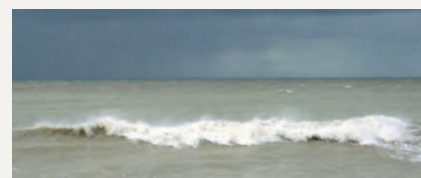
"SURF in Mers..."

Quelques bonnes vagues et c'est parti...



LES "GRANDES MARÉES" de 2023

Après quelques-unes en début d'année, c'est en Août que les marées à fort coefficient reviennent. (Parfois propices à un spectacle assez impressionnant, elles sont ici à titre indicatif, en vous appelant à la plus grande prudence).



<p>AOÛT</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jeudi 3 août à 1 h 31 (98) et 13 h 59 (102). • Vendredi 4 août à 2 h 20 (104) et 14 h 46 (104). • Samedi 5 août à 3 h 06 (104) et 15 h 29 (101). • Dimanche 6 août à 3 h 50 (97). • Jeudi 31 août à 0 h 27 (95) et 12 h 56 (102). 	<p>SEPTEMBRE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vendredi 1er septembre à 1 h 17 (107) et 13 h 42 (110). • Samedi 2 septembre à 2 h 03 (112) et 14 h 25 (112). • Dimanche 3 septembre à 2 h 46 (110) et 15 h 05 (107). • Lundi 4 septembre à 3 h 25 (101) et 15 h 43 (95). 	<ul style="list-style-type: none"> • Vendredi 29 septembre à 0 h 10 (100) et 12 h 35 (105). • Samedi 30 septembre à 0 h 57 (110) et 13 h 19 (112). <p>OCTOBRE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dimanche 1er octobre à 1 h 40 (112) et 13 h 59 (111). • Lundi 2 octobre à 2 h 20 (108) et 14 h 36 (104). • Mardi 3 octobre à 2 h 57 (98). 	<ul style="list-style-type: none"> • Vendredi 27 octobre à 23 h 45 (97). • Samedi 28 octobre à 12 h 08 (101). • Dimanche 29 octobre à 0 h 31 (103). • Lundi 30 octobre à 0 h 13 (104) et 12 h 30 (102). • Mardi 31 octobre à 0 h 52 (99) et 13 h 07 (95).
--	--	--	--

L'HARMONIE AURA 140 ANS CETTE ANNÉE !

1884... la toute jeune Harmonie se rend à un concert sur la prairie...



Créée en 1883 pour répondre à une demande de distraction dans la station balnéaire alors en plein développement, ce qui était au départ une batterie fanfare, devenue Harmonie, aura donc 140 ans cette année.

Cet anniversaire sera dignement célébré lors de la manifestation

LES VENTS DE MERS, DU 2 AU 4 JUIN 2023

► Toutes infos en temps utile en Presse et sur nos réseaux.

**DATES
DES COLLECTES
DE SANG POUR
2023**

RÉSERVES **FAIBLES**



**DON DE SANG
MAINTENANT
C'EST URGENT**

JE DONNE

- MARDI 09 MAI
- MARDI 12 SEPTEMBRE
- MARDI 13 JUIN
- MARDI 10 OCTOBRE
- MARDI 11 JUILLET
- MARDI 07 NOVEMBRE
- MARDI 08 AOÛT
- MARDI 12 DÉCEMBRE

**SALLE
MICHEL AUDIARD
DE EU**

Avec ou sans RDV



► De 11 à 18 h à chaque permanence. Vous pouvez vous présenter à tout moment durant cette plage horaire, mais il est préférable de prendre rendez-vous au préalable avec l'Établissement Français du Sang (EFS). **Bien entendu, si vous n'avez pas rendez-vous et que l'opportunité de faire un don de sang se présente : n'hésitez surtout pas à pousser la porte !**

• **RESTAURATION d'un édifice de haute qualité**

La villa "LES FALAISES"

Encore une villa d'angle exceptionnelle là encore, qui, débarrassée de son échafaudage, lui permet de révéler pleinement sa remise en peinture, en ce Printemps 2023.

Notons la charpente, l'approche de type colombages Normands pour l'enduit de façade, les aisseliers du fronton principal, au nombre de quatre de chaque côté : tout à fait original...



• RESTAURATION d'un édifice de haute qualité

Le N° 16, rue Faidherbe

Que dire, qu'ajouter, quand il suffit de regarder pour comprendre que cet édifice est tout "simplement" exceptionnel ? Un véritable bijou, que Mers s'honore de compter au sein de son site patrimonial remarquable d'exception.

Dû aux architectes locaux Dupont et Lasnel, c'est un vrai cas d'école de finesse, d'originalité, de classe, pour tout élève en architecture qui aurait à travailler sur cette période incroyable qu'est celle de l'Art Nouveau, de l'art floral.

Notons la charpente, la frise végétale, les balcons et frontons, les figures allégoriques (femme, félins), les cabochons, l'emplacement pour le nom remplacé par des céramiques... une petite merveille !



Garde-corps des balconnets et balcons en fonderie, cartouches sculptés, consoles représentant des lions...



• RESTAURATION d'un édifice de haute qualité architecturale

Le N° 16, rue Faidherbe



Le buste de femme en grès cérame sort des ateliers Gréber de Beauvais. Le gros-oeuvre, (en brique ?), est recouvert d'un enduit imitant ponctuellement des moellons de pierre (dessins des joints et des reliefs). Un bandeau marque la séparation entre chaque niveau. Cette toiture est symboliquement soutenue par des aisseliers massifs de menuiserie. Superbe maison de ville à deux travées.



• **RAPPEL utile...**

LA VILLE DE MERS-LES-BAINS DEMEURE CONFRONTÉE À L'ÉTONNEMENT DES PERSONNES QUI IGNORENT, OU DISENT IGNORER, LES RÈGLES ÉLÉMENTAIRES DE DÉCLARATION DE TRAVAUX.

LA RÈGLE EST SIMPLE : TOUS LES QUARTIERS SONT CONCERNÉS.

DÉCLARATION DE TRAVAUX OBLIGATOIRE LORSQUE CEUX-CI CONCERNENT SURTOUT :

- les toitures
- les façades (peintures et/ou maçonneries)
- les portes
- les clôtures
- les fenêtres
- les volets
- les menuiseries en général

- AUCUN CHANTIER NE PEUT Y DÉROGER -

En **SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE** et **PÉRIMÈTRE DE PROTECTION ÉLARGI**, l'Architecte des Bâtiments de France ("ABF") donne son avis et conseille.

LA MARCHÉ À SUIVRE pour l'acceptation de travaux est la suivante :

- ▶ Déposer **obligatoirement** une déclaration préalable de travaux en mairie de Mers auprès du service Urbanisme et Patrimoine (délai d'instruction 2 mois. La CCVS est service instructeur.)
- ▶ La déclaration et son dossier seront ensuite examinés par l'**Architecte des Bâtiments de France** selon le quartier qui rendra alors un avis global en accord avec l'esprit du secteur et son architecture dominante : il vérifiera la pertinence des matériaux choisis, donnera une orientation sur les éléments à faire ressortir...
- ▶ Le **Service Urbanisme de la Communauté de Communes des Villes Sœurs** s'exprimera alors sur le plan technique. Contact :

SERVICE URBANISME INTERCOMMUNAL (CCVS)

12 Avenue Jacques Anquetil - 76260 EU

Tél. 02.27.28.05.99 – courriel : urbanisme@villes-soeurs.fr

• accueil téléphonique tous les après-midis de 14 à 17 h, public le mardi de 9 à 12 h et le jeudi de 14 à 17 h sur RDV uniquement.

- ▶ **À SAVOIR** : Si des travaux sont réalisés sans autorisation, la mairie le constate, dresse un procès verbal et l'adresse au Procureur de la République. Celui-ci décide alors de la suite à donner : la remise en l'état initial peut être imposée...



Ensemble, ne faisons rien qui pourrait gâcher de façon durable un tel patrimoine Mersoïsois...

• **PERMANENCE DE L'ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE**

Une permanence de l'Architecte des Bâtiments de France, dans le cadre du suivi du Site patrimonial remarquable (ancienne appellation « secteur sauvegardé »), a lieu très régulièrement. Se renseigner sur la date, soit simplement auprès de l'accueil au 02.27.28.06.60, soit en presse locale au sein de laquelle elle sera annoncée quelques temps auparavant.



QUELS QUE SOIENT LES QUARTIERS, MERS A LE PRIVILÈGE DE COMPTER NOMBRE DE BELLES FAÇADES. ALORS SAUVONS-LES DE LA BANALISATION À OUTRANCE, EN ÉCARTANT DÉFINITIVEMENT VOLETS ROULANTS ET PVC !

PATRIMOINE / PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR : les intérieurs en cours de déclaration

D'abord en Secteur Sauvegardé dès 1986, le quartier balnéaire de Mers-les-Bains, et les 5 villas Tréportaises de l'esplanade, sont reconnus en tant que Site Patrimonial Remarquable (SPR) pour la densité et la qualité exceptionnelle de leur patrimoine bâti.

C'est maintenant le document de gestion de ce SPR, le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV), qui nécessite la participation des propriétaires concernés. L'objectif est d'obtenir la reconnaissance nationale de ce splendide patrimoine, un statut que seules une centaine de villes françaises possèdent.

Pour y parvenir, un **inventaire** des éléments des patrimoines intérieurs bâtis est indispensable. Vos élus, l'architecte des bâtiments de France et la DRAC sollicitent actuellement les propriétaires, qui ont tous reçu un courrier avec un formulaire déclaratif.

La campagne d'inventaire, engagée en 2020, a donné des résultats prometteurs. Elle se poursuit pour démontrer à tous que la valeur historique et la qualité des savoir-faire locaux, spécifiques à cette période de construction «Belle Époque», sont particulièrement bien représentées à Mers-les-Bains.

L'identification des éléments historiques de l'immeuble, situé dans le périmètre étudié, est obligatoire.

C'est pourquoi, en Mars/Avril, les propriétaires concernés ont été invités à transmettre les photos des éléments représentatifs de leur immeuble : Sols (carrelages et parquets), Boiseries intérieures, Moulures et Décors en plâtre, en bois -ou en céramique-, Cheminées, Escaliers, emmarchements et garde-corps, Vitraux

- L'architecte Gilles MAUREL et celui des Bâtiments de France seront présents à Mers du 24 au 29 avril.

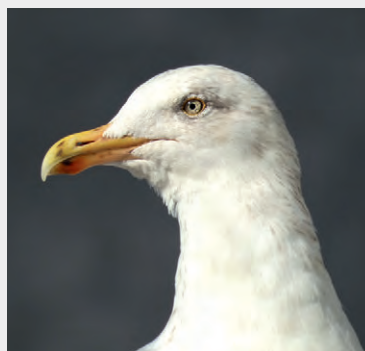
► **UNE RÉUNION PUBLIQUE DE PRÉSENTATION DU PROJET AURA LIEU LE LUNDI 24 AVRIL 2023
À 18 H, À LA SALLE DU PÔLE ASSOCIATIF CURIE DE MERS-LES-BAINS** ◀

NIDS DE GOÉLANDS ARGENTÉS ? A vous de jouer !

Les services de l'Etat nous ont accordé, encore cette année, une nouvelle autorisation de dérogation afin de nous permettre de réguler les trop nombreuses populations de goélands présentes sur notre station.

N'hésitez-pas à nous adresser **DÈS MAINTENANT**, si vous êtes propriétaire (et uniquement pour des raisons de responsabilité), une autorisation signée d'intervention des équipes de grimpeurs sur votre ou vos toits, comme chaque année à pareille époque. Merci !

Vous pouvez obtenir un formulaire à l'accueil de la mairie, ou le télécharger ici (code QR à flasher). Une autorisation sur papier libre avec vos coordonnées exactes peut aussi faire l'affaire.



L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES RECRUTE :



Auxiliaire de vie / Aide à domicile sur MERS-LES-BAINS

Pour aider les personnes âgées et/ou handicapées dans les actes de la vie courante (toilette, repas, ménage, courses...)

Profil : personnes impliquées, dévouées, courageuses et qui apprécient le contact humain, la proximité avec les personnes âgées ou dépendantes. Nos aînés ont besoin de nous alors n'hésitez-pas !

Contact : Mme Frédérique TIRARD – 03 22 30 69 98
familiale.rurales@orange.fr

MERS, ICI ou là...

• Jean-Claude IMBERT nouveau président du Club 3 Mersois

Lors de leur dernière assemblée générale, les membres du Club 3 Mersois ont rebattu les cartes de leur conseil d'administration. C'est M. Jean-Claude IMBERT qui a succédé à M. ROCQUE-PAYEL. Bien connu à Mers, M. IMBERT et son épouse sont aussi des piliers du Lions Club Mersois et de la Fête des Baigneurs à laquelle ils participent volontiers. Le nouveau



président a aussi accueilli de nouveaux bénévoles.

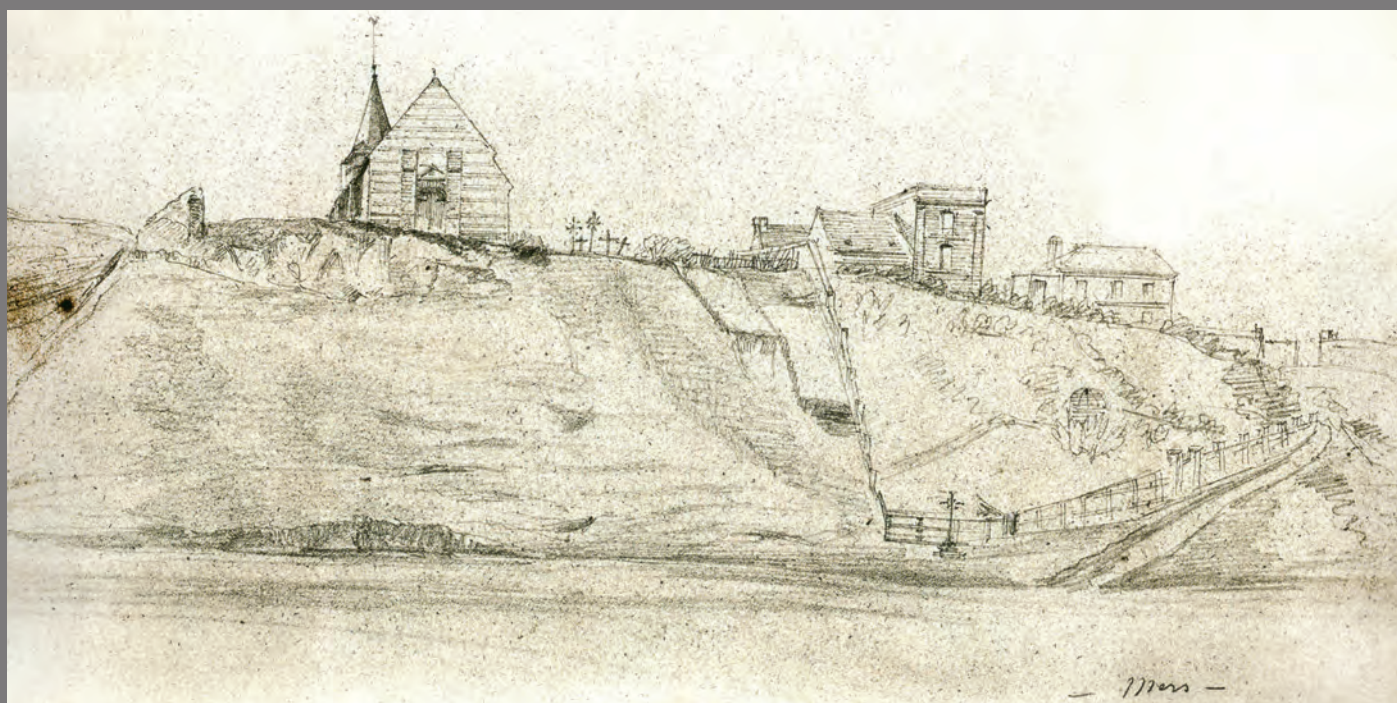


• De la SOMME à BELLEFONTAINE



Présidée par Xavier BECQUET, l'assemblée générale de l'association "De la Somme à Bellefontaine" s'est déroulée ce samedi 18 mars au pôle Curie, à Mers-les-Bains. Elle a réuni plus de 100 personnes.

M. le maire a exprimé son plaisir de recevoir les membres de cette association intimement liée à l'histoire de la commune. Ce sont en effet les recherches effectuées autour de François BECQUET, premier des 59 morts de Mers-les-Bains pendant la Grande Guerre, qui ont suscité l'envie de créer «De la Somme à Bellefontaine», du nom du village belge où est mort ce jeune Mersois le 22 août 1914 à l'âge de 20 ans. Créée en 2017, l'association départementale compte aujourd'hui 187 adhérents et elle est soutenue par 21 communes de la Somme.



Une passionnée de photographie a publié sur la page du groupe Facebook "Mersois un jour, Mersois toujours" une reproduction anonyme d'une vue très ancienne de Mers-les-Bains, assez inhabituelle. En haut, l'église, puis le sentier sur la droite et le Calvaire des matelots. C'est au pied de ce coteau que, plus tard, sera construite l'actuelle rue Jules Barni. D'où le souhait de M. le maire de vous la présenter ici bien volontiers. Soulignons la pertinence des ancrs aux extrémités de la croix (bien visible en contrebas des maisons), toujours existante et rénovée et marquant les limites de l'ancien hâble. A noter que cette vue avait été publiée dans l'excellent ouvrage "Mers-les-Bains, des flots de mémoire" de Philippe RAULT aux éditions "Les Ardents Éditeurs" en 2013...

“Coup d’œil dans le Rétro”...

De quoi se régaler avec ces publicités Mersoises de 1924 & 1925. Notons, côté ville, la commercialisation du quartier des Jardins fleuris, (qui sera relancée après la 2ème guerre mondiale). Et côté Plage, ce beau programme d’une matinée de gala, un ticket d’entrée au “Casino de la Jetée-Promenade”, un jeton...

**DOMAINE
DES JARDINS FLEURIS**
Avenue de Froideville
MERS-LES-BAINS (Somme)
Conforme à la loi du 19 Juillet 1924
Dossier déposé à la Mairie de Mers-les-Bains, le 5 Octobre 1925



Panorama de la Ville de Mers

9 Fr. 11 Fr. 14 Fr. 16 Fr.
LE MÈTRE (selon l'emplacement)
PIQUETAGE - EAU - TREILLAGE - VIABILITÉ compris

Grandes facilités de Paiement dans le Prix
en 36 mensualités ou 12 trimestres

POUR LA VENTE, s'adresser :
à M. A. FAULE, au Bureau de vente, route de Froideville, Société du
Beau Site, à Mers, ou 50, rue Saint-Julien, Le Tréport (Seine-Inf.)

Casino Municipal de Mers-les-Bains
Vendredi 22 Août 1924
A 15 HEURES
MATINÉE DE GALA

MERS!
Tout l'monde... décent

Revue Locale en deux Actes et un Prologue
de MM. J. DELFARGUIEL & A. EVENO
JOUÉE PAR DES BAINEURS
AU PROFIT
des Œuvres de Bienfaisance de la Commune

Boulangerie DEBEAURAIN
45, Rue d'Ault - MERS-LES-BAINS
Spécialité de Brioches
On porte à Domicile

Charcuterie & Comestibles E. DÉCULTOT
9, Place du Marché, MERS-LES-BAINS
SPÉCIALITÉ de JAMBON OLIDA
On porte à domicile

BOUCHERIE CENTRALE
GEORGES GAUVIN
3, Rue Amiral-Charner, à MERS-LES-BAINS (Somme)
Médaille d'or 1902 -:- Maison de confiance

CASINO DE LA JETÉE-PROMENADE
SAISON 1923-1924
TICKET D'ENTRÉE PRIX : 0.25

59357 *20 février 1924*

Ticket journalier donnant droit à une seule entrée.
Il sera retiré au contrôle.
Il ne donne pas droit à l'accès dans les salles de jeux,
ni à une place assise.
UNE TENUE CORRECTE EST DE RIGUEUR

CASINO MUNICIPAL
DE MERS-LES-BAINS





VILLE DE
MERS-LES-BAINS
MAIRIE - BP 70045
AVENUE MARIE ET PIERRE CURIE
80350 MERS-LES-BAINS

Lundi 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h
Mardi au jeudi . . . 8 h 00 - 12 h / 13 h 30 - 17 h
Vendredi 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h

▶ LE MAIRE

- **DELÉPINE** Michel
> Sur RDV au 02 27 28 06 60
michel.delepine@ville-merslesbains.fr



▶ LES ADJOINTS DÉLÉGUÉS

- **EVARD** Monique, 1ère adjointe, adjointe au maire à l'école, à la jeunesse et à la cohésion sociale. Sur RDV. monique.evrard@ville-merslesbains.fr
- **DAUTRESIRE** Reynald, adjoint au maire aux services techniques municipaux et personnel technique. Sur RDV. reynald.dautresire@ville-merslesbains.fr
- **ROBERT** Marie-Christine, adjointe au maire au tourisme et au commerce de proximité. Sur RDV. christine.robert@ville-merslesbains.fr
- **WILLEMS** Thierry, adjoint au maire aux sports, aux associations sportives et au devoir de Mémoire. Sur RDV. thierry.willems@ville-merslesbains.fr
- **DOUILLET** Régine, adjointe au maire au cadre de vie, au fleurissement, à la propreté du cimetière. > Mardi et jeudi sur RDV. regine.douillet@ville-merslesbains.fr
- **ROLLERI** Jean-Gabriel, adjoint au maire à la culture, au patrimoine, au site patrimonial remarquable, à la communication culturelle et au lien associatif. Sur RDV. jean-gabriel.rolleri@ville-merslesbains.fr

▶ LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

POUILLY Olivier (Nouvelles Technologies de l'Information)

▶ LES CONSEILLERS RÉFÉRENTS DE QUARTIER

QUENU Catherine • **MOPIN** Patrice

▶ LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

BERNARD Céline • **CHARLET** Sabrina • **DEVOS** Jean-Bernard
DION Stéphanie • **DUJARDIN** Betty • **HINSCHBERGER** Fabrice
L'HUILLIER Sandra • **MAUGER-PRUVOTS** Sandra • **MBOYA**
LOUBASSOU Raphaël • **MOPIN** Patrice • **PORTEBOIS** Olivier
• **ROUSSELIN** Vincent • **TROPHARDY** Maryvonne.

Accueil Tél. 02 27 28 06 60

▶ DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

- Lionel **DUGARDIN** - lionel.dugardin@ville-merslesbains.fr

▶ SERVICE POPULATION / ACCUEIL / ÉTAT CIVIL

- Caroline **LANIESSSE** - caroline.laniessse@ville-merslesbains.fr
Laetitia **FILTNER**, Sophie **LEROUX**, Valérie **DURAND**
accueil.mairie@ville-merslesbains.fr

▶ SERVICE URBANISME

- Nicole **GRAIN**) urbanisme@ville-merslesbains.fr
Laurence **HORVILLE**)

▶ SERVICE COMPTABILITÉ / RESSOURCES HUMAINES

- Paul **L'HUILLIER** - paul.lhuillier@ville-merslesbains.fr
Véronique **BERNARD** - compta@ville-merslesbains.fr
Martine **FORESTIER** - martine.forestier@ville-merslesbains.fr

▶ SERVICE COMMUNICATION

- Ricardo **BOIMARE** - ricardo.boimare@ville-merslesbains.fr

▶ SERVICE INFORMATIQUE

- Benoît **AULIN** - benoit.aulin@ville-merslesbains.fr

▶ SERVICE ADMINISTRATIF

- Julie **DEVAUX** - julie.devaux@ville-merslesbains.fr

▶ SERVICE SPORTS / ÉVÉNEMENTIEL

- Vincent **DESBONNETS** vincent.desbonnets@ville-merslesbains.fr

▶ SERVICE SÉCURITÉ / MOBILITÉ

- Jean-Claude **LEBRUN** - jean-claude.lebrun@ville-merslesbains.fr
Surveillance voie publique : numéro unique **02 35 85 91 79**
Jean-Claude **BOUKHARI**, Sébastien **BOIMARE**, Ambre **GRÉGOIRE**.

NUMÉROS DIRECTS :

▶ CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

- Accueil du Public lundi et mardi de 13 h 30 à 17 h
- Sophie **LEROUX** 02 27 28 06 63
ccas@ville-merslesbains.fr

▶ SERVICES ESPACES VERTS / PROPRETÉ

- Arnaud **GREDE** 02 27 28 24 35
arnaud.grede@ville-merslesbains.fr

▶ SERVICES TECHNIQUES (Chemin de la Petite Allée)

- Hervé **DUPLESSIS** 02 27 28 24 35
herve.duplessis@ville-merslesbains.fr

▶ SERVICE CULTUREL / MÉDIATHÈQUE (Rue 18 Juin 1940)

- Magali **DUFRIEN** 02 35 50 20 79
magali.dufrien@ville-merslesbains.fr
Fanny **CASTELOT** Accueil médiathèque . . . 02 35 50 08 46

> C'était il n'y a pas longtemps...

Chez Mme Geoffroy en 2007/2008...



▲ **CLASSE DE MME GEOFFROY, 2007 - 2008** : Louanne, Iris LEFÈVRE, Lou-Anne, Tipierre DENIS, Swan, Mandy SELLIER, Louise, Antony, Marine, Lilou, Louna, Océane, Malcom Bultelle, Jimmy Heude, Cassandra, Melissa, Meddy, Simon, Margot, Gabin, Emma ELDERT, Théo FLEUTRE, Justine. (Merci à Mme Julie DAVENNES pour le prêt de la photo).

Du temps des blouses

(années 60...)

► CLASSE DE MME BIZARD Colette

Photo prêtée par
Mme Bernadette
LECONTE-ANQUIER
(Ex - Bar - Hôtel -
Restaurant "Le Tout
Va Bien", Avenue
Curie).

En haut, debout,
7ème en partant de
la gauche.

Nous n'avons pas
les noms mais
beaucoup se recon-
naîtront sûrement.

Tous nos remercie-
ments...





Sélectif national championnat de France 2023
Épreuves monoplaces et équipages

OCEAN RACING DES 2 FALAISES



13 - 14 Mai 2023

MERS-LES-BAINS



GLISSE SENSATIONS MERS
Club Nautique Mers les Bains

mers.clubnautique@gmail.com 07 66 33 39 76

www.surf-paddle-mers.fr